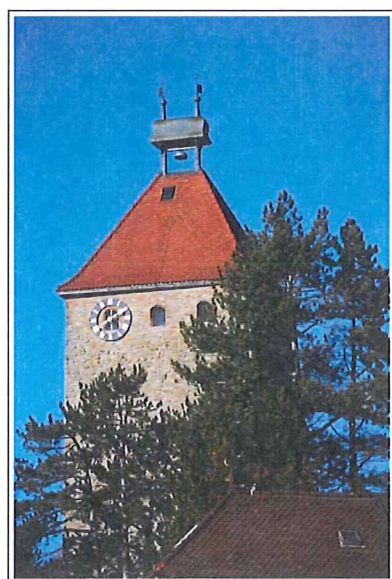


Commune de Bulle

RAPPORTS DE GESTION



DE L'EXERCICE

2010

Rapport sur les comptes.....	1 à 36
Activités des Conseils général et communal	37 à 40
Transactions immobilières	40
Aperçu de la construction	41 à 42
Chômage	42
Effectif du personnel	43 à 45
Population	46
Naturalisations 1 ^{ère} et 2 ^{ème} générations.....	47
Corps électoral	48 à 49
Foyers communaux	50 à 61
Service des tutelles et curatelles	62 à 69
Service des eaux	70 à 72
Musée gruérien et Bibliothèque publique	73 à 81

RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'ANNEE 2010

Nous avons l'honneur de vous soumettre, ci-après, le rapport de gestion du Conseil communal pour l'année 2010.

Résultat

Le compte de fonctionnement dégage un **bénéfice de Fr. 742'255.20**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 2'440'305.--. L'amélioration est de Fr. 3'182'560.20. Nous avons pu procéder à des amortissements supplémentaires de Fr. 7'829'212.--.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 92'439'460.-- de charges, avant amortissements supplémentaires, versement aux réserves et imputations internes. Les comptes 2010 enregistrent un total de Fr. 91'975'838.08.

La diminution des charges est de Fr. 463'621.92 (0,5 %).

Les produits de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget.

Le budget prévoyait Fr. 87'015'655.-- de recettes, avant prélèvement sur réserves et imputations internes. Les comptes 2010 enregistrent un total de Fr. 99'438'418.68.

L'augmentation des produits est de Fr. 12'422'763.68 (14,27 %).

Par rapport au budget, nous signalons les principales variations suivantes (les montants ci-dessous n'englobent pas les prestations internes) :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>		<u>Différences</u>
<u>Dépenses de fonctionnement :</u>				
Subv. soins spéciaux, homes	2'302'000.—	2'405'241.55	+	103'241.55
Cotisations ass.-maladie indigents	430'000.—	765'150.90	+	335'150.90
Invalidité, institutions spécialisées	4'436'200.—	4'161'307.25	-	274'892.75
Déneigement, sel et travaux de tiers	100'000.—	273'542.75	+	173'542.75
Déficit net de la gestion des eaux	1'401'500.—	0.—	-	1'401'500.—
Intérêts des dettes	3'048'700.—	2'847'597.37	-	201'102.63
Amortissements obligatoires	4'224'160.—	4'482'261.55	+	258'101.55
<u>Recettes de fonctionnement :</u>				
Cotisations ass.-maladie, recettes	260'000.—	715'299.55	+	455'299.55
Produit net de la gestion des eaux	0.—	316'525.98	+	316'525.98
Ordures ménagères, taxes et divers	1'699'000.—	1'889'167.36	+	190'167.36
Impôt revenu/fort. pers.physiques	36'200'000.—	37'923'670.23	+	1'723'670.23
Impôt à la source	1'700'000.—	2'117'734.05	+	417'734.05
Impôt bénéfice/capital pers. morales	7'500'000.—	13'907'908.10	+	6'407'908.10
Impôt sur gains immobiliers	750'000.—	1'064'917.05	+	314'917.05
Impôt sur mutations immobilières	1'350'000.—	2'036'171.45	+	686'171.45
Impôts sur successions/donations	170'000.—	661'662.75	+	491'662.75
Contribution immobilière	4'500'000.—	4'991'818.10	+	491'818.10

Endettement

La **dette brute** s'élève à **Fr. 87'677'249.28** selon le bilan au 31.12.2010 (Fr. 91'789'674.88 au 31.12.2009).

- La **dette brute par habitant** (population légale : 18'024 h. au 31.12.2009) est de **Fr. 4'864.--** à fin 2010 (Fr. 5'247.-- à fin 2009).

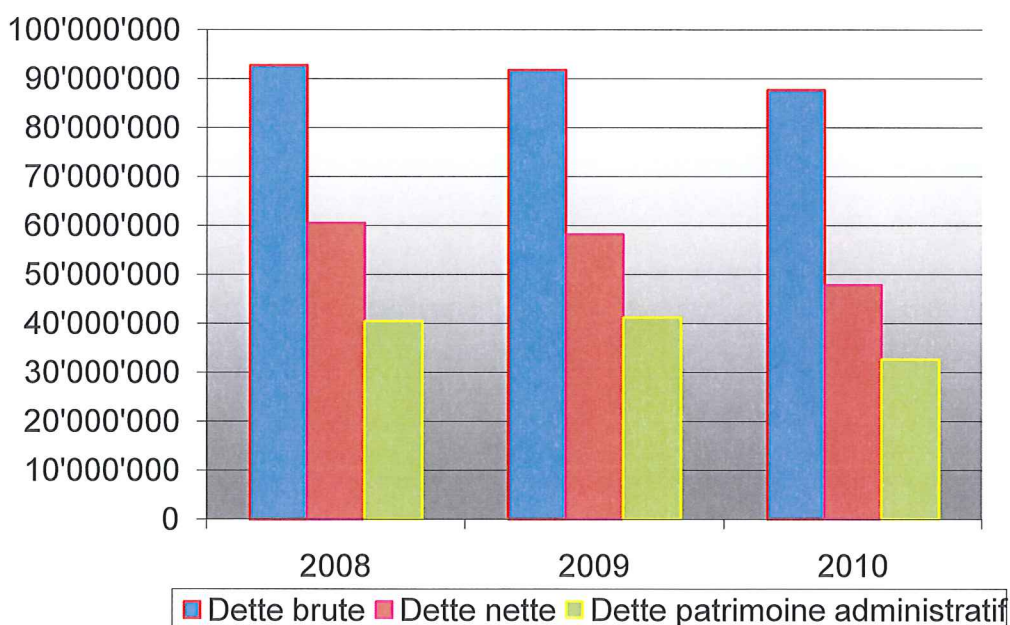
La **dette nette** (capitaux déduits) s'élève à **Fr. 47'770'645.10** au 31.12.2010 (Fr. 58'156'611.80 à fin 2009).

- La **dette nette par habitant** est de **Fr. 2'650.--** à fin 2010 (Fr. 3'324.-- à fin 2009).

La **dette nette du patrimoine administratif** (patrimoine financier déduit) s'élève à **Fr. 32'604'652.28** selon le bilan au 31.12.2010 (Fr. 41'182'072.78 à fin 2009).

- La **dette nette du patrimoine administratif par habitant** est de **Fr. 1'809.--** à fin 2010 (Fr. 2'354.-- à fin 2009).

Evolution de l'endettement



Nous indiquons ci-dessous les amortissements et réserves enregistrés dans le compte de fonctionnement :

Amortissements obligatoires

Transformation Hôtel de Ville, Grand-Rue 7	Fr. 63'000.—
Bâtiment administratif, Rue de la Perreire	Fr. 42'400.—
Transformation locaux bât. édilitaire (feu)	Fr. 56'100.—
Abris PC	Fr. 9'540.—
Bâtiments scolaires de La Léchère	Fr. 557'600.—
Extension de la bibliothèque	Fr. 90'000.—
Rénovation infrastructures sportives Bouleyres	Fr. 76'000.—
Terrain football 3 et 4, Bouleyres	Fr. 39'000.—
Tour historique	Fr. 4'450.—
Foyers pour personnes âgées	Fr. 165'500.—
Rues, places et trottoirs	Fr. 791'560.—
Parking Bulle-Centre	Fr. 99'000.—
Véhicule de débardage – forêts	Fr. 67'500.—
Bâtiment édilitaire de Palud	Fr. 29'100.—
Bâtiment édilitaire du Levant	Fr. 29'424.25
Approvisionnement en eau	Fr. 907'054.—
Epuration des eaux	Fr. 937'657.30
Ordures ménagères	Fr. 72'100.—
Chapelle mortuaire, rue du Donjon	Fr. 4'800.—
Routes forestières	Fr. 2'376.—
Participations à Espace Gruyère	Fr. 44'000.—
Bâtiment des chèques postaux	Fr. 80'000.—
Rue du Marché 28 (Conservatoire)	Fr. 81'000.—
Hôtel de Ville, La Tour	Fr. 7'900.—
Immeuble Les Mésanges	Fr. 25'200.—
Ecole La Léchère, complément selon SCom	Fr. 200'000.—
	Fr. 4'482'261.55

Mouvement des réserves :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>
<u>Attributions :</u>		
Fonds pour abris communs PC	Fr. 140'000.—	Fr. 219'950.—
Fonds d'embellissement	Fr. 0.—	Fr. 29'465.65
Routes – entretien futur	Fr. 0.—	Fr. 170'408.05
Fonds pour aménagement places de parc	Fr. 0.—	Fr. 4'300.—
	Fr. 140'000.—	Fr. 424'123.70

Dissolutions :

Fonds d'embellissement	Fr. 20'000.—	Fr. 38'923.70
Fonds pour construction abris PC	Fr. 99'500.—	Fr. 406'828.05
Fonds pour entretien des routes	Fr. 150'000.—	Fr. 150'000.—
Fonds aménagement places de parc	Fr. 50'000.—	Fr. 76'950.30
Approvisionnement en eau	Fr. 2'594'000.—	Fr. 860'308.25
Fonds des forêts	Fr. 200'000.—	Fr. 0.—
Fonds pour collection du Musée	Fr. 10'000.—	Fr. 0.—
	Fr. 3'123'500.—	Fr. 1'533'010.30

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS SUR CERTAINS COMPTES DE FONCTIONNEMENT

En préambule, nous rappelons qu'en raison de la séparation des travaux d'entretien effectués par des tiers de ceux réalisés par les Services communaux, certains écarts par rapport au budget apparaissent lorsque des travaux qu'il était prévu de confier à des tiers ont été effectués par nos Services et vice versa.

Nous relevons que la masse salariale, déduction faite des traitements des Foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 11'858'265.--, soit Fr. 111'035.-- de moins que prévu au budget (– 0,93 %).

Les participations à des collectivités publiques (dépenses liées), comptes par nature 351 et 352, s'élèvent à Fr. 38'092'340.55, soit Fr. 284'559.45 de moins que prévu au budget. Elles représentent le 41,2 % des charges, imputations internes et amortissements supplémentaires déduits.

LEGISLATIF ET EXECUTIF

Dépenses

011.318.10 Votations-élections, préparation du matériel

La mise sous plis du matériel de votations a été confiée à la Fondation Horizon Sud à Vaulruz dès 2010.
Auparavant, ce travail était effectué par du personnel auxiliaire.

ADMINISTRATION GENERALE

Dépenses

020.310.02 Frais de publications et annonces

Le dépassement s'explique notamment par des frais importants d'annonces pour la recherche de personnel, Fr. 15'500.--.

020.317.00 Frais de réceptions et délégations

Le dépassement est dû à la constitution d'un stock de cadeaux que nous remettons aux nonagénaires ainsi qu'aux jeunes citoyens.

020.318.01 Frais de ports et CCP

Depuis la reprise de l'encaissement de l'impôt, les frais de ports et taxes postales ont fortement augmenté (envoi des factures et rappels, taxes pour les versements aux guichets). Le budget était sous-estimé.

020.319.00 Cotisations aux associations

La cotisation en faveur de l'Union des villes suisses est passée de Fr. 260.-- à Fr. 600.-- par 1'000 habitants, ce qui explique le dépassement de Fr. 6'000.-- par rapport au budget.

020.365.00 Subventions et dons divers

Les principales subventions 2010 ont concerné l'éclairage installé à l'occasion des fêtes de fin d'année, Fr. 38'923.--, la fête du 1^{er} août, Fr. 14'417.--, la Bénichon, Fr. 8'503.--, le Carnaval des enfants, Fr. 10'125.--, le Salon des Goûts et Terroirs, Fr. 20'000.--, le forum du marketing alimentaire (salon Goûts et Terroirs), Fr. 5'000.--, le Salon suisse des artisans, Fr. 5'000.--, le Salon AquaPro, Fr. 5'000.--, le soutien à l'édition d'un livre à l'occasion du 100^{ème} anniversaire du FC Bulle, Fr. 7'000.--, les marchés folkloriques, Fr. 6'000.--, le Marché de Noël, Fr. 12'000.--, l'Opéra Starmania, Fr. 2'500.-- (en plus du soutien de Fr. 2'500.-- sous culture), Lan party à Espace Gruyère, Fr. 2'000.--, la Chaîne du bonheur pour le séisme en Haiti, Fr. 2'000.--, ainsi que le soutien aux diverses manifestations agricoles, Fr. 9'600.--.

D'autre part, nous enregistrons une dépense de Fr. 15'000.-- pour la campagne de promotion suite à la fin des travaux au centre ville.

Le dépassement provient des frais d'éclairage lors des fêtes de fin d'année, montant qui est prélevé sur le fonds d'embellissement (voir compte 020.482.00).

Recettes

020.434.00 Prestations pour tiers

Le personnel communal a principalement effectué des prestations en faveur de l'Association intercommunale pour l'épuration du bassin Sionge, la Caisse de pensions et l'Association MOBUL.

020.460.00 Redistribution de la taxe CO2

Une taxe sur le CO2 est prélevée depuis le 1^{er} janvier 2008 sur les combustibles fossiles tels que l'huile de chauffage ou le gaz naturel. Elle est redistribuée à la population par les caisses-maladie et aux entreprises par les caisses de compensation AVS.

Le produit 2008, 2009 et 2010 de la taxe est redistribué pour la première fois en 2010. Le montant versé est proportionnel à la masse salariale soumise à l'AVS. En 2010, les employeurs ont reçu Fr. 1,31 pour Fr. 1'000.-- de masse salariale.

020.461.00 Subventions cantonales

Un montant de Fr. 14'028.-- nous a été versé par le Canton pour l'adaptation de notre logiciel à la plate-forme informatique cantonale (harmonisation des registres du contrôle de l'habitant pour le recensement fédéral).

En outre, nous avons bénéficié du plan cantonal de relance pour le financement des cours interentreprises de nos apprentis, Fr. 1'082.--.

BATIMENTS ADMINISTRATIFS

Dépenses

09001.314.00 Entretien et rénovation - Hôtel de Ville, Grand-Rue 7

Le dépassement provient des travaux suivants :

- réparation du piano	1'100.—
- entretien des climatisations scéniques	2'500.—
- changement climatisation local du serveur	5'600.—
- réparation climatisation salle du Conseil communal	1'100.—
- remise en état des installations électriques (acpte)	18'000.—
- réparation de l'ascenseur principal	3'600.—

CADASTRE

Dépenses

100.318.00 Révision de l'abornement

Le dépassement s'explique par la reprise de la route de Dom Hermann. Le verbal de transfert au domaine public a dû être modifié et la numérotation des bâtiments adaptée.

FOIRES ET MARCHES, DOMAINE PUBLIC, DIVERS

Recettes

101.431.00 Emoluments pour pièces d'identité

Depuis le 1^{er} mars 2010, les passeports sont délivrés par le centre cantonal, suite à l'introduction du passeport biométrique. La commune ne perçoit donc plus d'émoluments.

Concernant les cartes d'identité, les demandes peuvent encore être déposées auprès de la commune. L'établissement combiné passeport + carte d'identité est effectué uniquement par le centre cantonal.

Dès 2012, toutes les pièces d'identité seront établies par le centre cantonal.

101.434.01 Location du domaine public

Terrasses	Fr.	31'914.30
Emplacements pour commerces		8'958.35
Caissettes à journaux		4'656.—
Taxis		2'600.—
Bulle-Centre (durée totale des travaux)		107'695.95
Empiètements et divers		51'276.10

SERVICE DES TUTELLES ET CURATELLES

Nous nous permettons de vous renvoyer au rapport relatif au fonctionnement de ce Service, pages 62 à 69.

POLICE LOCALE

Dépenses

113.309.00 Autres charges du personnel

Suite à la mise en place de la police de proximité au 1^{er} janvier 2010, 3 agents ont rejoint les rangs de la police cantonale.

Nous avons alors engagé 2 personnes qui ont suivi l'école régionale d'assistants de sécurité publique.

Le dépassement enregistré sur ce poste concerne les frais de formation; il est compensé par la diminution des traitements du personnel (113.301.00).

113.318.00 Prestations effectuées par Securitas

Le Conseil communal a décidé de confier le service de fermeture nocturne des bâtiments communaux et salles de sports à Securitas SA. Ce travail était auparavant effectué par le personnel communal.

SERVICE DU FEU

Dépenses

140.310.00 Fournitures administratives

Nous avons équipé le service du feu d'un photocopieur et complété l'aménagement du bureau.

140.315.00 Frais d'entretien matériel et équipements

Des frais importants, tels que l'entretien des appareils de protection respiratoire et des radios, ont été nécessaires afin de maintenir l'état du matériel.

140.315.01 Frais d'entretien des véhicules

De nombreuses réparations ont été effectuées sur les véhicules, notamment pour l'expertise de ces derniers.

Les travaux sur l'échelle automobile se sont élevés à Fr. 48'400.--, alors qu'un budget de Fr. 14'500.-- avait été prévu (remplacement des tuyaux hydrauliques, Fr. 36'200.--, réparations diverses et pneus, Fr. 12'200.--).

Ce compte enregistre également les primes d'assurances pour plus de Fr. 11'000.--.

PROTECTION CIVILE

Dépenses

160.314.00 Entretien des installations

Nous avons procédé à la désaffectation de l'abri PC de la rue des Ecoles 2 à La Tour-de-Trême. Ces travaux ont été subventionnés par la Confédération à hauteur de Fr. 57'000.-- (compte 160.460.00), le solde à notre charge a été prélevé sur la réserve (160.480.00).

160.351.00 Participation à la PC cantonale

Il s'agit de la participation communale aux coûts de fonctionnement de la protection civile (instruction, cours de répétition, équipements, frais d'exploitation des sirènes et des véhicules).

La répartition des frais se fait à part égale entre le canton et les communes. Pour ces dernières, le principe du « pot commun » a été appliqué avec une répartition de 50 % en fonction de la population et 50 % en fonction de la capacité financière.

160.366.00 Subsides versés à des abris privés

Les subsides sont prélevés sur le fonds pour la construction des abris communs (160.480.00).

160.380.00 Versement au fonds des abris communs

Virement au bilan des contributions de remplacement versées par les propriétaires dispensés de construire un abri privé.
La recette équivalente figure au chapitre 160.430.00.

Recettes

160.452.00 Participation des communes

La part des communes est calculée sur la base de la population dite légale, la plus récente, en l'occurrence celle au 31 décembre 2009. Les communes de Bulle, Morlon, Riaz, Le Pâquier et Gruyères forment l'organisation de protection civile.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Le cercle scolaire compte un total de 1'544 élèves (enfantine et primaire).

Dépenses

200.351.00 Ecole enfantine, part. aux dépenses cantonales

210.351.00 Ecole primaire, part. aux dépenses cantonales

Les traitements et charges sociales du Corps enseignant, de même que les transports scolaires, incombent à l'Etat pour le 35 % et aux communes pour le 65 % selon la loi du 25.09.1981. La part des charges supportées par les communes est répartie entre elles à raison de 30 % en proportion de leur population et de 70 % en proportion de celle-ci multipliée par 4 pour les communes de 3^{ème} classe.

Les décomptes finaux établis par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) sont enregistrés dans les présents comptes. Le nombre de classes (équivalents plein temps) à charge de notre cercle scolaire est de 9,94 pour le degré préscolaire et 62,36 pour le primaire. En plus des classes ordinaires, ces équivalents tiennent également compte des classes de développement, des maîtres de classes de développement itinérants, des proratas relatifs aux enfants scolarisés à l'extérieur, moins les proratas relatifs aux enfants de requérants ou de nomades. Il s'avère ainsi que le coût moyen 2010 d'une classe s'élève pour Bulle, y compris les transports, à Fr. 118'471.-- pour le cycle préscolaire et Fr. 133'741.-- pour le cycle obligatoire, alors que les moyennes cantonales sont respectivement de Fr. 122'570.-- et Fr. 153'469.-- selon les chiffres communiqués par la DICS.

219.313.00 Accueil extra-scolaire - charges

Le total des charges pour l'accueil extra-scolaire se monte à Fr. 248'400.-- en tenant compte des chapitres 219.302.02, 219.313.00, 219.399.00 et des charges sociales.

Les produits (219.433.02) s'élèvent à Fr. 115'413.--. Outre une cotisation annuelle de Fr. 40.--, les parents s'acquittent d'une participation de Fr. 12.-- pour l'accueil de midi, dégressive selon le droit aux subventions scolaires.

Quant à l'accueil du matin (6h30-7h45), introduit dès la rentrée 2010, il est facturé entre Fr. 3.-- et Fr. 4.-- suivant la fréquentation, plus la cotisation annuelle.

Le solde à charge de la commune est donc d'env. Fr. 133'000.--.

219.310.00 Economat scolaire

Les fournitures scolaires, y compris les photocopies, sont en augmentation (nombre d'élèves).

Le dépassement sur ce compte est compensé par une diminution des charges de la maintenance informatique (219.315.01).

220.351.00 Participation aux charges des prestataires privés

Ces coûts sont répartis à raison de 55 % pour les communes et 45 % pour le canton.

Selon les informations reçues du canton, le dépassement est dû à une sous-évaluation des charges en matière de logopédie essentiellement.

290.301.01 Patrouilleurs scolaires

Dès la rentrée scolaire 2010, des patrouilleurs ont été placés à la route de Riaz (giratoire Coop). De plus, nous avons engagé deux personnes qui accompagnent les enfants de la Place des Alpes à la Condémine.

29201.314.00 Entretien et rénovation, bâtiments I et II, Condémine

Le dépassement provient des travaux de remise en état des installations électriques, Fr. 12'000.--, et de l'entretien des stores.

Recettes

210.452.01 Participations reçues d'autres communes

Il s'agit des écolages facturés pour les enfants fréquentant les classes de développement. En 2010, 17 élèves provenaient d'autres communes. Cette récupération est faite sur la base des frais effectifs ressortant de la répartition annuelle avec la Commune de Morlon.

MUSEE GRUERIE ET BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

Pour le fonctionnement général du Musée et de la Bibliothèque, nous vous prions de prendre connaissance du rapport figurant aux pages 73 à 81.

Les comptes 2010 présentent un excédent de charges de Fr. 1'494'115.--, soit une diminution de Fr. 22'785.-- par rapport au budget de Fr. 1'516'900.--.

Dépenses

300.301.00 Traitement du personnel

Le dépassement est compensé par la participation reçue du Canton pour le mandat du patrimoine immatériel (300.436.10).

Recettes

300.482.00 Prélèvement sur réserve

Compte tenu du résultat global, nous avons renoncé au prélèvement sur la réserve.

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Dépenses

302.365.01 Subventions extraordinaires aux sociétés culturelles

En plus des contributions portées au budget, en faveur des Francomanias, Fr. 150'000.--, Rencontres musicales, Fr. 50'000.--, Rencontres guitares, Fr. 8'000.--, New Orleans Jazz, Fr. 15'000.--, les expositions de la Tour historique, Fr. 1'000.--, le Festival international de films de Fribourg, Fr. 2'000.--, Connaissances du Monde, Fr. 1'500.--, l'Opéra Starmania (en plus du soutien de Fr. 2'500.-- sous administration), Fr. 2'500.--, nous enregistrons plusieurs aides ponctuelles.

331.313.00 Fournitures - arbres d'ornement

Le remplacement des arbres d'avenue s'est avéré plus important que prévu, 24 arbres ont dû être abattus et remplacés.

Pour information, 113 arbres supplémentaires, financés par les comptes d'investissements, ont été mis en place le long des rues.

340.365.01 Subventions extraordinaires aux sociétés sportives

Ce compte enregistre les contributions versées en faveur de la Corrida, Fr. 17'842.25, du Gruyère Cycling Tour, Fr. 10'000.--, du Grand Prix de la Gruyère de tennis, Fr. 3'500.--, des concours hippiques, Fr. 1'800.--, l'indemnisation pour les heures de glace manquantes, par rapport au quota alloué, au Hockey-Club de la Gruyère, Fr. 5'300.-- (Fr. 12'400.-- ./, avance 2009 de Fr. 7'100.--), et au Club de patinage, Fr. 6'700.--, la cotisation au Grand Prix des villes sportives, Fr. 4'400.--, ainsi que plusieurs aides ponctuelles.

342.311.00 Achat de machines et mobilier - piscine

Le dépassement est dû à l'achat d'un défibrillateur automatique à Fr. 5'300.--, soit Fr. 1'300.-- plus cher que prévu, et à l'achat de cartes à puces pour les abonnements.

342.313.00 Achat de marchandises - piscine

Les charges dépendent notamment de la consommation des produits de traitement de l'eau.

342.318.00 Prestations de surveillance

Le service de surveillance n'a pas été nécessaire.

343.316.00 Redevance pour utilisation de la salle omnisports

La commune de Bulle bénéficie de l'utilisation de la halle omnisports en soirée et durant les week-end pour ses sociétés sportives. A ce titre, elle participe aux frais d'exploitation à raison de 29,2 %, en compagnie de l'Etat de Fribourg (47,2 %) et du Centre professionnel (23,6 %).

344.365.00 Patinoire - prise en charge du déficit

Les présents comptes enregistrent le résultat de la saison 2009 / 2010, avec 105 jours d'ouverture, soit 45 de moins que l'exercice précédent.

La patinoire a ouvert ses portes le 14 novembre 2009, soit après le Comptoir gruérien.

Les périodes où la patinoire a été utilisée à d'autres fins que le patinage ont concerné les manifestations suivantes : la Junior Bulle Expo (30.11.-12.12.2009) et la Brocante de la Gruyère (25.01.-03.02.2010).

Les charges d'exploitation se sont élevées à Fr. 603'454.85 (budget Fr. 506'000.--) et les recettes à Fr. 105'285.95 (budget Fr. 64'000.--), d'où un déficit final de Fr. 498'168.90 (budget Fr. 442'000.--).

Le dépassement par rapport au budget provient de charges extraordinaires telles que révision du compresseur, de la lisseuse, de la sonde d'ammoniaque et de l'installation de froid.

Quant au fait de ne présenter dans les comptes de la commune que le découvert d'exploitation, nous rappelons que dans le cadre des contrôles TVA effectués en 2003, l'Administration fédérale des contributions (AFC) a conclu que la patinoire était propriété d'Espace Gruyère SA. Quant à la Commune, elle prend en charge le découvert d'exploitation annuel. Elle ne réalise de ce fait aucun produit imposable et ne doit dès lors faire apparaître dans ses comptes que le déficit d'exploitation, faute de quoi l'AFC se verrait dans l'obligation d'imposer les recettes figurant dans les comptes communaux.

351.314.00 Entretien du bâtiment des sociétés

Le changement de 16 stores a été nécessaire, ce qui explique le dépassement du budget.

354.365.00 Participation au Passeport Vacances

Participation financière de la commune au Passeport Vacances de la Gruyère : 217 enfants à Fr. 35.-- (224 en 2009).

Recettes

330.469.00 Participations de tiers au fonds d'embellissement

Lorsqu'une participation au fonds est prévue dans les conditions générales d'une soumission, l'entreprise mandataire doit effectuer une déduction de 1 % sur sa facture.

Ces participations sont comptabilisées dans ce compte, puis virées au bilan par le compte 330.382.00, afin de satisfaire aux exigences comptables du Service des communes.

341.461.00 Subventions cantonales

Il s'agit de subventions de la LORO pour l'achat de matériel sportif. La subvention est versée aux clubs sportifs qui nous la rétrocèdent.

342.434.00 Entrées de la piscine

La présente saison a enregistré 48'114 passages, contre 52'809 en 2009 et 41'508 en 2008.

SANTE

Dépenses

410.351.00 Part au subventionnement cantonal des soins spéciaux dans les EMS

Le crédit inscrit au budget de l'Etat de Fr. 58'192'000.-- a été dépassé de 1,85 million. Un taux de participation des pensionnaires inférieur aux prévisions en est la cause.

L'Etat prend à sa charge le 45 % et les communes le 55 %, réparti pour 50 % selon la population légale et 50 % selon leur classification.

AFFAIRES SOCIALES

Dépenses

520.366.00 Prise en charge des cotisations pour indigents

Conformément à la loi sur l'assurance-maladie, nous avons l'obligation de prendre en charge les cotisations dues par les personnes insolvable, sur présentation d'un acte de défaut de biens (ADB).

Nous constatons une augmentation de ces charges, due principalement à l'augmentation des dossiers (traitement de 891 factures, contre 769 en 2009).

Le Canton doit reprendre la gestion de ce contentieux, comme c'est déjà le cas dans les autres cantons romands, et ceci afin de régler le problème de la suspension des prestations aux assurés. Nous espérons la création d'un service cantonal pour le traitement des dossiers des assurés insolvable pour le 1^{er} janvier 2011, date qui a été reportée.

541.365.00 Subventions aux crèches et garderies d'enfants

Selon la loi sur la petite enfance, nous avons versé des subventions aux crèches suivantes :

- Les Lutins, Bulle	210'000.—
- Chemins de l'Enfance, La Tour-de-Trême	63'212.50
- Tartine et Chocolat, Bulle	52'926.—
- A Petits Pas, Epagny	24'440.—
- Les Galopins, Marsens	13'768.—
- Roséchoux, Vaulruz	1'039.15
- Cotisation à la Fédération cantonale	200.—

550.351.00 Part aux dépenses cantonales, institutions spécialisées

Il s'agit de notre participation à l'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées.

Le total des subventions inscrites au budget de l'Etat s'élevait à Fr. 112'137'300.--, alors que les subventions estimées pour 2010 s'élèvent à Fr. 106'000'000.--.

Le budget n'a pas été atteint en raison du report, sur l'année 2011, des décomptes finaux 2005 à 2007 qui étaient prévus en 2010.

570

Foyers communaux

Concernant le fonctionnement général des Foyers communaux pour personnes âgées, nous vous prions de vous référer au rapport que vous trouvez aux pages 50 à 61.

580.366.00

Aides accordées à des tierces personnes

Ce compte enregistre les cotisations AVS pour indigents, Fr. 26'294.45, les honoraires de tuteurs privés pour indigents, Fr. 16'793.35, et les frais d'enterrement de personnes dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale, Fr. 9'684.--.

580.366.01

Sacs ordures ménagères remis aux familles

Le règlement communal sur les déchets prévoit la remise gratuite, par année, de 20 sacs de 35 litres, par enfant, jusqu'à l'âge de trois ans.

Recettes

520.436.00

Récupérations cotisations d'assurance-maladie

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la Caisse cantonale de compensation nous rembourse, par prélèvement sur les subsides, les primes et intérêts moratoires découlant des actes de défaut de biens (ADB) payés pour l'assurance-maladie des indigents.

Le retard apporté au traitement de ces dossiers a été rattrapé durant l'année 2010, ce qui explique le montant important encaissé.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Dépenses

622.313.92

622.313.93

622.390.92

622.390.93

L'entretien et l'exploitation de l'ensemble des véhicules, plus de cinquante unités, utilisés par les services communaux, sont assurés par le Centre d'entretien. Leur utilisation est refacturée dans les divers chantiers par le chapitre 622.490.95.

- 620.382.00 Attribution à la réserve pour entretien futur
- Il s'agit des participations encaissées pour la reprise de la route de Montcalia (compte 620.436.01) qui sont virées à la réserve.
- 621.314.00 Aménagement de places de parc
- La mise en place du concept de stationnement a nécessité 7 horodateurs supplémentaires. Le dépassement est justifié par le paiement du solde des fournitures faites en 2009.
Ces travaux ont été financés par prélèvement sur le fonds des taxes de remplacement des places de stationnement (621.482.00).
- 621.314.10 Entretien et exploitation parking Bulle-Centre
- Pour l'ouverture du parking Bulle-Centre, la décision a été prise d'installer deux affichages lumineux de l'occupation des places, à la rue de la Sionge et au chemin des Crêts.
- La commune est propriétaire de 100 places sur 189.
- 621.315.00 Entretien et exploitation des horodateurs
- La gestion du stationnement de la partie publique du parking de l'école de la Léchère a nécessité la mise en place d'un horodateur.
- 622.308.00 Personnel temporaire
- Dans un but de rationalisation, le service du centre d'entretien a fait appel à de la main-d'œuvre temporaire. Cela est compensé par une diminution des charges salariales de Fr. 88'616.50.
- 622.309.00 Autres charges du personnel
- Les vêtements de travail sont fournis par la Commune depuis 2008, alors qu'auparavant nous versions une indemnité.
Le budget a été sous-estimé.
- 624.313.20 Achat de sel et gravillon
- Les conditions atmosphériques ont nécessité l'achat de 718 tonnes de sel (2009 : 665 tonnes, 2008 : 456 tonnes).

624.318.00 Prestations de tiers pour le déneigement

L'augmentation du réseau routier nécessite davantage de moyens pour le déneigement et le salage des rues. Afin d'éviter une sur-dotation en personnel et un suréquipement hors de la période hivernale, le Conseil communal a décidé de sous-traiter le déneigement des grands axes. Ce dépassement se retrouvera également par rapport au budget 2011.

626.315.00 Entretien des installations - signalisation

Le marquage des bandes cyclables a nécessité plus de fournitures de peinture que prévu. Le budget 2010 était d'autre part légèrement sous-estimé.

628.314.00 Entretien et rénovation - bâtiment édilitaire du Levant

Le mobilier (pupitres et chaises) mis à disposition des Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère a été changé à la rentrée scolaire pour une dépense totale de Fr. 32'100.--. Le loyer a été adapté. Nous enregistrons également des dépenses supplémentaires pour la réparation du palan de la menuiserie, Fr. 15'400.--, l'entretien de la toiture, Fr. 4'900.--, le changement du chauffe-eau et une réparation du chauffage, Fr. 2'000.--.

651.352.00 Participation aux dépenses MOBUL

La différence par rapport au budget s'explique par le dépassement sur le coût de l'aménagement des arrêts de bus. Cet investissement est remboursé par les communes-membres sur une période de 4 ans, soit de 2009 à 2012.

690.318.10 Mobility - part au déficit

Etant donné que le véhicule a atteint le chiffre d'affaires prévu dès le premier mois d'utilisation, aucune participation au déficit n'a été versée. La dépense de Fr. 640.-- correspond à la location de la place de parc située à la gare.

Vu que la demande dépasse l'offre, un deuxième véhicule sera mis à disposition en 2011.

Recettes

621.434.00 Produit des horodateurs

Le budget 2010 tenait compte d'une augmentation tarifaire de 50 % (passage de Fr. 1.-- par heure et demie à Fr. 1.-- par heure) ainsi que de l'élargissement du périmètre des horodateurs. La majorité des recettes des horodateurs est constituée de petites monnaies. On peut supposer qu'avant les utilisateurs versaient les mêmes montants qu'aujourd'hui, sans qu'ils n'utilisent la totalité du temps de parcage. D'autre part, un certain nombre de voitures ventouses s'acquittent aujourd'hui de la taxe vignettes (voir compte 621.434.10). Le revenu de ces dernières est d'ailleurs plus élevé que prévu. D'autre part, la mise en place du réseau de transports MOBUL a également un effet sur la diminution des recettes.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

La gestion par Gruyère Energie SA des infrastructures liées à l'eau potable s'est soldée par un produit net de Fr. 316'525.98.

Un amortissement de Fr. 895'000.--, correspondant à la valeur de remplacement du réseau d'eau sur 50 ans, a été comptabilisé. Les taxes de raccordement sont également portées en amortissement.

Quant à la gestion générale du Service des eaux, nous nous permettons de vous renvoyer au rapport établi par Gruyère Energie SA figurant aux pages 70 à 72.

EPURATION DES EAUX

Le taux de couverture des charges est de 88,8 %.

Dépenses

710.314.03 Relevés des canalisations

Une provision de Fr. 20'000.-- a été extournée en 2010 étant donné qu'elle ne se justifiait plus.

710.314.06 Contrôle des canalisations par TV

Une provision de Fr. 10'000.-- a été extournée en 2010 étant donné qu'elle ne se justifiait plus.

710.352.00 Part à l'exploitation de la STEP de Vuippens - AIS

Nous enregistrons dans les comptes 2010 le solde des frais d'exploitation 2009, Fr. 431'472.90, et l'acompte 2010, Fr. 500'000.--. L'écart par rapport au budget provient du solde 2009, inférieur aux prévisions.

710.395.00 Imputation interne des amortissements obligatoires

La totalité des taxes de raccordement est portée en amortissement des investissements relatifs à l'épuration des eaux. Ce chapitre correspond dès lors à la recette figurant au compte 710.434.20.

ORDURES MENAGERES

Le taux de couverture des charges est de 87,8 %.

ENDIGUEMENTS

Dépenses

750.352.00 Participation à l'endiguement de la Trême

Aucune participation n'a été facturée en 2010 pour les travaux d'entretien.

750.352.10 Participation à l'endiguement de la Sionge

Les travaux d'assainissement du secteur « Les Comballes-Les Moret » seront facturés en 5 annuités. Le budget 2010 prévoyait le financement total.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Dépenses

790.318.00 Honoraires des urbanistes

Afin de correspondre à la nouvelle LATeC (loi sur l'aménagement du territoire), les documents d'harmonisation suite à la fusion de notre plan d'aménagement local ont dû être passablement modifiés avant leur mise à l'enquête.

FORETS

Le compte des forêts boucle avec un déficit de Fr. 61'668.--, soit une amélioration de Fr. 146'932.-- par rapport au budget, en tenant compte du non prélèvement sur le fonds des forêts.

Dépenses

810.318.00 Frais de débardage

Nous avons exploité plus de bois que prévu au budget, env. 1'000 m3 supplémentaires; la majeure partie de ce volume a été exploité au moyen d'un processeur et avec des câblages effectués par des entreprises.

Le compte 810.435.00 enregistre la recette supplémentaire.

Recettes

810.434.00 Travaux forestiers pour des tiers

La récupération des prestations du forestier communal pour les tâches étatiques, Fr. 53'986.--, figure depuis 2009 dans un compte séparé (810.436.00).

La part de l'Etat aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion s'est élevée à Fr. 7'335.-- (23,96 % de l'excédent de charges).

810.461.00 Subventions cantonales

Les subventions octroyées pour la zone de biodiversité de la vallée de la Trême, Fr. 68'800.--, sont plus élevées que prévu.

Un montant de Fr. 59'480.-- nous est versé compte tenu de l'accueil du public en forêts (fonction sociale).

Le solde correspond aux subventions pour les soins aux jeunes peuplements et pour les dégâts aux forêts.

810.482.00 Prélèvement sur le fonds des forêts

Compte tenu du résultat global des comptes, le Conseil communal a décidé de renoncer au prélèvement sur le fonds des forêts, qui présente ainsi toujours un solde de Fr. 300'828.-- à fin 2010.

TOURISME

Dépenses

830.352.20 Part au fonds ordinaire d'investissement de l'ARG

Détail de notre participation 2010 :

- | | |
|--|----------------|
| - Contribution ordinaire | Fr. 456'411.35 |
| - Contribution supplémentaire - remontées
mécaniques de Moléson (2/2) | Fr. 81'229.80 |
| - Contribution supplémentaire - Musée gruérien | Fr. 100'000.00 |

La participation du fonds d'investissement de l'ARG pour la rénovation du Musée gruérien, Fr. 500'000.--, nous sera versée en 2011.

IMPOTS

Dépenses

903.318.00 Frais de perception d'impôts

Il s'agit des commissions facturées par l'Etat pour l'encaissement de divers impôts (impôt spécial sur les immeubles, impôt sur les mutations immobilières, sur les successions et donations, ainsi que sur les impôts communaux antérieurs à 2007, date de reprise de l'encaissement par la commune).

903.319.10 Imputation forfaitaire d'impôts

L'imputation forfaitaire d'impôts concerne les résidents de Suisse (personnes physiques ou morales), bénéficiaires de revenus étrangers (dividendes, intérêts et redevances de licences). Un dégrèvement des impôts retenus dans les Etats contractants leur est accordé.

Recettes

900.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

900.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Nous constatons que les impôts comptabilisés sur le revenu et la fortune des personnes physiques sont légèrement supérieurs aux prévisions.

Dans les comptes 2010, nous enregistrons les montants suivants :

- Impôts 2010 Fr. 35'200'000.--
- Impôts 2009 Fr. 1'127'461.--
- Impôts 2008 Fr. 1'593'883.--
- Antérieurs Fr. 2'326.--

Nous vous indiquons, ci-dessous, la statistique du rendement de l'impôt de base sur le revenu 2009 pour notre Commune :

Statistique des revenus imposables pour 2009

Classe de revenu	Contribuables		Revenu imposable Montant	Impôt en francs	
	Nombre	%		Montant	%
0 - 3'500	1'329	12.10	686'164	7'513.30	0.02
3'501 - 10'000	701	6.38	4'671'459	73'241.85	0.24
10'001 - 20'000	984	8.96	14'695'524	364'841.60	1.18
20'001 - 30'000	989	9.00	24'976'251	830'770.20	2.69
30'001 - 40'000	1'321	12.03	46'427'352	1'931'506.40	6.26
40'001 - 50'000	1'273	11.59	57'265'498	2'745'106.80	8.89
50'001 - 60'000	1'110	10.10	60'652'630	3'077'536.25	9.97
60'001 - 70'000	810	7.37	52'394'336	2'786'852.55	9.03
70'001 - 80'000	608	5.53	45'616'977	2'524'791.50	8.18
80'001 - 90'000	475	4.32	40'178'634	2'307'469.55	7.48
90'001 - 100'000	361	3.29	34'182'862	2'062'994.00	6.68
100'001 - 150'000	653	5.94	77'546'246	4'735'378.40	15.35
150'001 - 9'999'999	373	3.39	112'997'901	7'415'431.80	24.03
	10'987	100.00	572'291'834	30'863'434.20	100.00

900.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Nous enregistrons une forte augmentation de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales 2009 de Fr. 8'000'000.-- par rapport aux prévisions faites à fin 2009.

De plus, un solde de Fr. 1'168'000.-- a été comptabilisé pour les impôts 2008.

Il s'agit de rentrées exceptionnelles, dues notamment à la conjoncture qui a été meilleure que les prévisions au moment de l'établissement du budget, en automne 2009.

Pour 2010, l'impôt a été estimé à Fr. 3'000'000.--.

Cet impôt est difficile à prévoir; la prudence est donc de rigueur, notamment pour l'estimation des revenus de l'année en cours; en effet, plusieurs éléments non maîtrisables peuvent influencer le bénéfice des sociétés.

Il faut également rappeler que le taux d'imposition du bénéfice des personnes morales a été réduit de 15 % entre 2010 et 2011.

900.401.10 Impôt sur le capital des personnes morales

L'estimation de l'impôt sur le capital pour 2010 a été arrêtée à Fr. 1'500'000.--. Le solde correspond aux taxations 2009 et antérieures.

901.403.00 Impôt sur les gains immobiliers

En application de la loi du 10 mai 1963 sur les impôts communaux, l'impôt communal est perçu au taux de 60 % de celui prélevé par le canton.

901.404.00 Impôt sur les mutations

241 mutations immobilières ont été imposées en 2010 (183 en 2009). L'acheteur s'acquitte d'une taxe de 1,5 % du prix d'achat.

Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qu'il faut estimer de manière prudente lors de l'établissement du budget et qui peut varier fortement selon les années.

901.405.00 Impôt sur les successions et donations

25 successions ou donations ont été imposées en 2010 (14 en 2009).

902.406.10 Impôt sur spectacles, divertissements, etc.

Les taxes sur spectacles et divertissements se décomposent de la façon suivante :

- cinémas et dancings	Fr.	133'089.72
- Francomanias	Fr.	48'165.20
- salon des Goûts et Terroirs	Fr.	28'416.05
- manifestations à Espace Gruyère	Fr.	22'244.45
- cirques	Fr.	18'072.70
- concerts et manifestations culturelles diverses	Fr.	83'379.30
- manifestations sportives et divers	Fr.	19'693.15
- lotos	Fr.	<u>5'900.—</u>
	Fr.	358'960.57

FINANCES

Dépenses

940.322, Intérêts sur emprunts

Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long terme s'est élevé à Fr. 2'410'615.--, en diminution de Fr. 169'584.-- par rapport au budget.

Le taux d'intérêt moyen est de 2,88 %.

Recettes

940.422.00 Intérêts des prêts et placements

Le taux d'intérêt du prêt accordé à Gruyère Energie SA était fixé à 0,5 % en-dessous du taux de référence arrêté par l'Administration fédérale des contributions pour le prêt des actionnaires ou associés.

Entre la signature du contrat et son entrée en vigueur au 01.01.2009, le taux a diminué de 0,75 %. Aussi, afin de minimiser cet effet, un avenant au contrat de prêt qui supprime cette déduction de 0,5 % a été signé, avec effet rétroactif au 01.01.2009, ce qui explique l'augmentation des revenus par rapport au budget.

Le taux pour 2010 est à 4,5 %.

IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER

Dépenses

94215.314.00 Entretien et rénovation - bâtiment rue du Marché 16

Une provision avait été constituée sur les comptes 2009 pour le solde des frais de raccordement au chauffage à distance. Les dépenses ont été inférieures, ce qui explique la différence par rapport au budget.

94219.314.00 Entretien et rénovation - immeuble Les Mésanges

Le budget d'entretien du bâtiment a été sous-estimé.

94220.314.00 Entretien et rénovation - cabane forestière de Sautaux

Nous avons reconstruit la cabane après incendie. Ce montant représente les fournitures. La main-d'œuvre figure au compte 94220.390.00.

L'indemnité à recevoir de l'ECAB figure au compte 94220.436.00.

AUTRES POSTES

Dépenses

990.318.00 Procédures judiciaires

Il s'agit des honoraires d'avocat dans le cadre de la construction du magasin Lidl à la rue de Vevey.

990.319.00 Dépenses non spécifiées

Les dépenses non spécifiées sont les suivantes :

- Plan de mobilité	Fr.	27'365.35
- Enquête de l'IDHEAP après la fusion	Fr.	6'000.—
- Enquête sur besoins en communication	Fr.	2'711.50

Recettes

990.451.00 Compensation du Canton - RPT

Lors des trois premières années (2008, 2009 et 2010) suivant l'entrée en vigueur de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, l'Etat a attribué une compensation de 3 millions de francs aux communes. Ce montant est réparti au prorata de la population dite légale. Il s'agit de la dernière annuité.

990.451.01 Recette extraordinaire (2 ans EE) sans affectation

Le décret relatif à la contribution financière de l'Etat en faveur des communes en vue de l'introduction de la deuxième année d'école enfantine prévoit le versement de Fr. 60'000'000.--, en six tranches, sans affectation. La première tranche a été versée en 2009. La répartition de ce montant entre les communes est basée pour moitié selon le chiffre de la population légale et pour moitié selon le nombre de naissances cumulées de 2004 à 2009. Ce montant a été porté en amortissement supplémentaire sur l'école de la Léchère (voir compte 991.332.00).

AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES

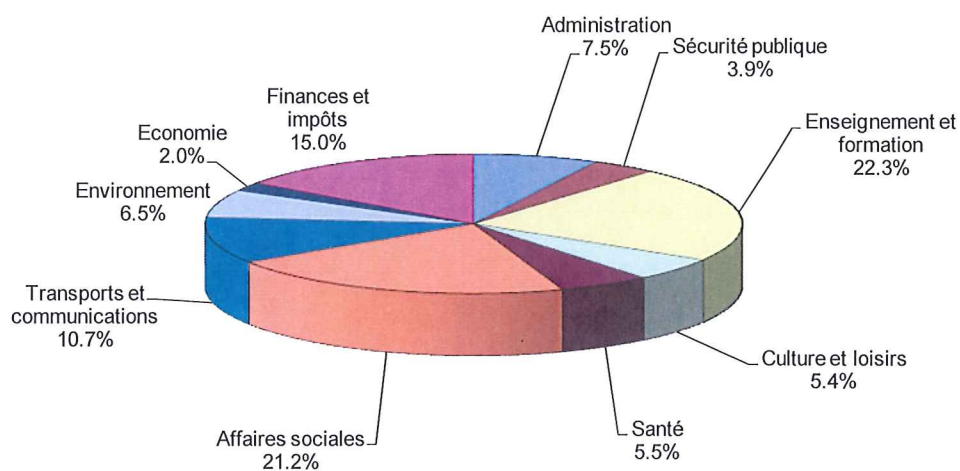
991.332.00 Amortissements supplémentaires

Au vu du très bon résultat des comptes, le Conseil communal a décidé de procéder aux amortissements supplémentaires suivants :

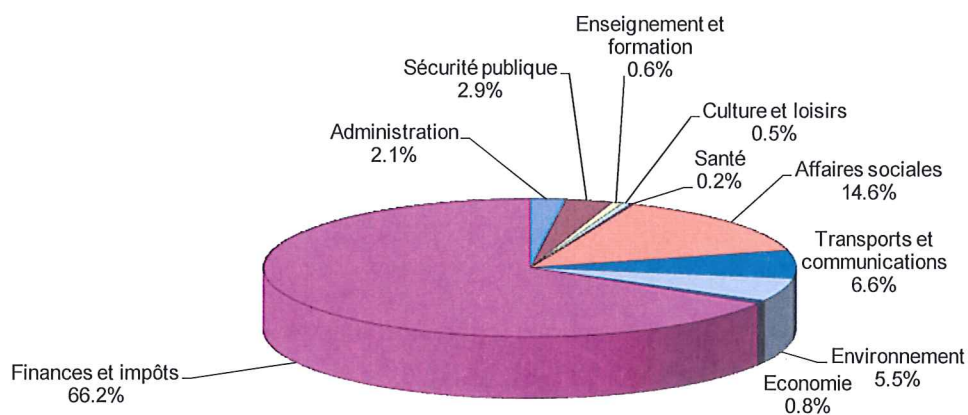
- Ecole de la Léchère	Fr. 656'681.—
- Routes forestières, La Tour (solde)	124'678.10
- Passerelle Pra-Bosson (solde)	57'515.60
- Routes des Granges, Roseires (solde)	57'542.95
- Rues Bouleaux, Agges, Ancien-Comté (solde)	145'408.50
- Chemins et places, La Tour (solde)	41'072.80
- Routes communales et carrefours, La Tour (solde)	53'140.25
- Bâtiment administratif, La Perreire (solde)	847'187.45
- Chapelle mortuaire et cimetière, La Tour (solde)	43'205.25
- Tour historique, La Tour (solde)	55'479.—
- Hôtel de Ville, La Tour (solde)	339'985.—
- Rénovation bureaux Hôtel de Ville (solde)	982'674.30
- Infrastructures sportives de Bouleyres (solde)	335'140.95
- Aménagement terrains football 3 et 4, Bouleyres (solde)	271'682.55
- Routes Berra, Ondine, Rieta et Vudalla (solde)	1'159'753.30
- Véhicules du centre d'entretien (solde)	158'065.—
- Réseau routier du centre ville de Bulle	<u>2'500'000.—</u>
 TOTAL	 7'829'212.—

Ces amortissements permettront une diminution non négligeable des amortissements obligatoires ces prochaines années.

PART DES DICASTERES AUX DEPENSES 2010



PART DES DICASTERES AUX RECETTES 2010



COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes (feuilles jaunes, partie B).

Déduction faite des amortissements, les dépenses se sont élevées à Fr. 4'717'557.--, alors que le budget prévoyait des investissements pour une somme totale de Fr. 7'884'000.--.

Nous rappelons que le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel nous mentionnons les tranches de crédits que nous prévoyons engager. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Il se doit de justifier d'éventuels dépassements par rapport à ces derniers, ce qu'il fait par écrit lorsque les travaux sont terminés, conformément aux règles relatives aux dépassements de crédits fixées d'entente avec la Commission financière (plus de 10 % de dépassement, mais au minimum Fr. 30'000.--).

Un état des investissements en cours est remis à la Commission financière, document qui permet de constater les dépenses à engager et les différences par rapport aux crédits votés.

L'avancement des travaux étant tributaire de beaucoup de facteurs, souvent indépendants de la volonté du Conseil communal, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes.

Amortissements extraordinaires

Les ventes de terrains pour Fr. 1'571'913.-- dégagent un bénéfice comptable de Fr. 749'260.45 après amortissement des valeurs au bilan, ce qui a permis la réalisation d'amortissements supplémentaires sur le réseau routier du centre ville.

En conclusion, nous relevons que toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2010.

BILAN

La liste des engagements hors bilan figure à la fin du fascicule des comptes.

Renseignements sur quelques comptes

ACTIFS

141.2 Ouvrages de génie civil

Les aménagements routiers figurant encore au bilan sont les suivants :

Prolongement rue Pierre-Alex	Fr.	-39'727.10
Aménagement ceinture Ouest	Fr.	158'398.22
Aménagement Nord de la Ville	Fr.	-488'926.00
Mesures d'accompagnement H189	Fr.	806'527.05
Part remaniement parcellaire H189	Fr.	129'699.35
Aménagement routier Cité Pré-Vert	Fr.	352'522.30
Aménagement réseau routier Le Terraillet	Fr.	2'090'311.35
Chemin de dévestiture Arney/Carry	Fr.	-14'374.35
Rue des Usiniers	Fr.	-44'753.60
Rue de l'Ancien-Comté, secteur Nord	Fr.	37'641.75
Route de la Ronclina	Fr.	401'126.70
Réaménagement centre ville de Bulle	Fr.	4'169'646.80
Réaménagement centre La Tour-de-Trême	Fr.	15'479.75
Aménagement zones 20 et 30	Fr.	400'984.45
Réaménagement rte de Riaz - tronçon Nord	Fr.	392'175.85
Rue de Vevey - axe interne	Fr.	560'053.10
Aménagement Crêts-Rieter-Sionge	Fr.	205'069.60
Chemin des Crêts	Fr.	265'351.15

143.1 Bâtiments

En plus des divers bâtiments communaux qui présentent un solde de Fr. 1.--, il s'agit des objets suivants :

Aménagement déchetterie de Palud	Fr.	457'063.10
Aménagement déchetterie de Pra Bosson	Fr.	199'773.30
Agrandissement bibliothèque	Fr.	795'976.50
Transf. bât. édilitaire de Palud y.c. service du feu	Fr.	2'327'341.35
Rénovation bâtiment Rue du Marché 28	Fr.	2'376'000.00
Agrandissement écoles Condémine	Fr.	436'429.45

143.7 Bâtiment scolaire de la Léchère

En plus de l'amortissement ordinaire de Fr. 557'600.-- et de l'amortissement complémentaire de Fr. 200'000.--, un amortissement extraordinaire de Fr. 656'681.-- a été effectué.

La valeur résiduelle au bilan de ce bâtiment est donc de Fr. 1'407'017.15 sur un coût de construction net de Fr. 17'210'364.15.

146.1 Véhicules, machines et mobilier

La grande partie des divers véhicules, machines et installations techniques est en totalité amortie et figure dans le bilan pour Fr. 1.--. Les investissements restants sont les objets suivants :

Informatisation inventaire Musée	Fr.	56'445.70
Achat véhicule débardage pour forêts	Fr.	323'750.00
Achat bennes pour déchetteries	Fr.	143'151.65

PASSIFS

.22 Dettes à moyen et long terme

On constate une diminution des emprunts à moyen et long terme.

Deux emprunts sont arrivés à échéance en 2010 pour un montant total de Fr. 3'415'000.--. Ils n'ont pas été renouvelés et ont donc été remboursés.

233.1 Fonds divers

Il s'agit des fonds « Monument Bovet », Fr. 33'589.30, « Soupes scolaires », Fr. 38'168.30, « Cortège de carnaval », Fr. 20'713.15 et « Musique populaire », Fr. 4'310.50.

233.3 Fonds des colonies de vacances

Le fonds des colonies de vacances a été diminué des prélèvements faits en relation avec les activités culturelles et sportives diverses (passeport vacances, camps), Fr. 10'995.--, et les manifestations scolaires, Fr. 15'000.--.

233.7 Fondation Mélanie Bosson, crèche

Le présent fonds enregistre le prélèvement servant à couvrir la subvention relative aux portions de chocolat chaud distribuées aux élèves durant l'hiver.

290 Fortune

La fortune de la Commune a été augmentée du bénéfice de fonctionnement de Fr. 742'255.20 et se monte donc à Fr. 6'366'013.70 au 31 décembre 2010.

BILAN DES FOYERS COMMUNAUX POUR PERSONNES AGEES

Le bilan des Foyers communaux se regroupe dans celui de la Commune. Nous rappelons que les Foyers tiennent une comptabilité indépendante qui est intégrée, en fin d'année, dans le compte de fonctionnement de la Commune.

SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL ET DES DIVERSES COMMISSIONS

Conseil communal	47	séances ordinaires
	2	séances extraordinaires
Commission technique	43	séances ordinaires
Commission administrative	43	séances ordinaires
Comité de direction des homes pour personnes âgées	5	séances
Foyer de Bouleyres rénovation et transformation	4	séances
Commission scolaire	6	séances
Commissions diverses écoles primaires	26	séances
Ecoles – transformation Condémine	6	séances
Ecoles – transformation La Tour-de-Trême	8	séances
Commission du Musée et de la bibliothèque publique	4	séances
Commission du Musée pour la nouvelle exposition et l'assainissement du bâtiment	6	séances
Comité pour les fermetures de la Grand-Rue	2	séances
Comité et commission de placements de la Caisse de pensions	4	séances
Commission culturelle	4	séances
Commission des sports	5	séances
Commission financière	4	séances
Bureau du Conseil général	4	séances
Commission d'aménagement	1	séance
Commission des naturalisations	6	séances
Commission jeunesse et famille	5	séances
Commission MOBUL	13	séances
Commission ORCOC – Trême	5	séances
Fondation Pass'Age	1	séance
Commission Bulle Sympa	1	séance

Le CONSEIL GENERAL, issu des élections du 23 octobre 2005, était composé, au 31 décembre 2010, de :

Parti Radical-Démocratique	17	élus, dont 2 femmes
Parti Socialiste	13	élus, dont 3 femmes
Parti Démocrate-Chrétien	12	élus, dont 3 femmes
Mouvement Ouverture	5	élus, dont 1 femme
Union Démocratique du Centre	3	élus

Au cours de l'année 2010, les mutations suivantes ont été enregistrées :

Monsieur Daniel STREICH a été remplacé par Monsieur Vittorio PAMBIANCHI
Madame Anne-Flore JOLLIET-BAERISWYL a été remplacée par Madame Christine SUGNAUX-CHARRIERE
Madame Nadia GREMAUD a été remplacée par Monsieur Bertrand SCHALLER
Monsieur Daniel GREMAUD a été remplacé par Monsieur Claude PASQUIER
Madame Madeleine SOTTAS a été remplacée par Madame Martine REYMOND
Madame Monique SUDAN PERROUD a été remplacée par Monsieur Jean-Marc PRELAZ

Durant l'année 2010, le Législatif communal a tenu deux séances. Nous rappelons les principaux objets traités :

31 mai 2010 (43 présents)

- acceptation du dépassement de crédit relatif à l'assainissement des buttes des stands de tir du Verdel à Bulle et de Sautau à La Tour-de-Trême,
- examen et approbation des comptes et des rapports de gestion 2009,
- acceptation de la vente à Gruyère Energie SA de la parcelle RF 4555 de 14'447 m², au chemin du Stand,
- acceptation de l'octroi d'un prêt, sans intérêt, durant 10 ans, en faveur de l'Association du Centre socioculturel Ebullition, pour l'assainissement et les transformations des locaux sis à la Rue de Vevey 34, à Bulle,
- adoption du règlement sur la détention et l'imposition des chiens,
- acceptation de la diminution de la rente due pour le droit de superficie accordé à la Fondation Parloca, sur l'article RF 280 du cadastre de Bulle à Fr. 64'000.--, pour une durée de 5 ans, à partir du 1^{er} février 2010,

- adoption du règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions,
- acceptation de l'abrogation du règlement communal instituant une autorité de surveillance en matière de protection des données.

* * * * *

13 décembre 2010 (46 présents)

- approbation des budgets d'investissements et de fonctionnement pour 2011,
- acceptation de la vente à RB.CH Architectes Sàrl et à Boland SA à Bulle, de la parcelle art. 31 RF de 1'499 m², sise à la Rue de la Poterne,
- acceptation de la vente à l'entreprise Bultech Précision SA à Bulle d'une surface de 1'554 m², à détacher des art. 975, 3354 et 3427, sis au Chemin de Bouleyres,
- acceptation de la vente à l'entreprise Ropraz SA à Romont, de la parcelle art. 1'549 RF de 1'498 m², sise au Chemin des Crêts,
- acceptation de la vente à l'entreprise Glas Trösch SA à Bulle d'une surface de 5'400 m², à détacher des art. 3311 et 6708, sis au Chemin du Stand,
- acceptation du renouvellement du cautionnement pour une durée de trois ans en faveur de l'Association d'accueil familial de jour (AAFJ),
- acceptation de la modification des articles 59 et 67 des statuts de la Caisse de pensions de la Ville de Bulle, avec une entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010,
- élection de Monsieur Jean-Marc PÜRRO comme membre de la Commission culturelle,
- élection de Monsieur Claude PASQUIER comme scrutateur suppléant,
- élection de Monsieur Pierre-Yves LÜTHI comme membre de la Commission d'aménagement.

PRINCIPAUX OBJETS COMMUNAUX A L'ETUDE OU EN VOIE DE REALISATION

- ◆ Nouvelles constructions scolaires (classes enfantines et primaires)
- ◆ Procédure d'approbation du plan d'aménagement local / Extension des Zones Industrielles
- ◆ Travaux d'infrastructure et réaménagement du centre de La Tour-de-Trême
- ◆ Infrastructures sportives, principalement le Centre sportif régional
- ◆ Travaux au foyer de Bouleyres et réorganisation des foyers communaux
- ◆ Actualisation de l'exposition permanente du Musée gruérien
- ◆ Politique de la jeunesse et d'intégration (Bulle Sympa)
- ◆ Révision et harmonisation des règlements communaux
- ◆ Clé de répartition dans les associations de communes
- ◆ Programme de législature et concept de communication

* * * * *

TRANSACTIONS IMMOBILIERES STIPULEES EN 2010

Ventes terrains

- ◆ à GRUYERE ENERGIE SA, de la parcelle no 4555 RF, située au chemin du Stand, soit une surface de 13'707 m², pour le prix total de Fr. 1'526'090.--
- ◆ à Monsieur Yves KOCHER, de la parcelle 60 RF, située à la Rieta, rue du Marché, soit une surface de 12 m², pour le prix total de Fr. 5'023.--,
- ◆ à Bullehôtel SA, de la parcelle no 7106 RF, au chemin des Mosseires, soit une surface de 5'013 m², pour le prix total de Fr. 751'950.--, payable au plus tard le 31 décembre 2017.

* * * * *

APERCU DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

La statistique ci-dessous donne une indication sur l'évolution de la construction d'habitations au cours des six dernières années :

2003	construction de 25 bâtiments comptant 118 appartements
2004	construction de 37 bâtiments comptant 188 appartements
2005	construction de 29 bâtiments comptant 134 appartements
2006	construction de 53 bâtiments comptant 238 appartements
2007	construction de 33 bâtiments comptant 130 appartements
2008	construction de 62 bâtiments comptant 340 appartements
2009	construction de 44 bâtiments comptant 208 appartements
2010	construction de 82 bâtiments comptant 361 appartements

En 2010, 305 appartements situés dans des immeubles collectifs et 56 maisons individuelles ou groupées ont été mis sur le marché, contre respectivement 165 et 43 l'année précédente.

A noter que les chiffres 2006 comprennent pour la première fois l'activité enregistrée sur le secteur de La Tour-de-Trême.

Dossiers mis à l'enquête en 2010

Etudiés par le Département technique, la Commission technique et le Conseil communal :

• villas et maisons familiales	39
• bâtiments locatifs ou en PPE	18
• transformation et rénovation d'habitations	21
• transformation d'autres bâtiments	8
• plans de quartier, de lotissement, modification du plan d'aménagement	3
• bâtiments administratifs et commerciaux	2
• bâtiments industriels	0
• routes, trottoirs et places	2
• divers, de minime importance	160

Constructions en cours au mois de janvier 2011

- 211 appartements situés dans des immeubles locatifs
- 59 villas individuelles, jumelées ou groupées

Projets en préparation au mois de janvier 2011

- 253 appartements situés dans des immeubles locatifs
- 52 villas individuelles, jumelées ou groupées
- 23 projets de transformation d'autres bâtiments

* * * * *

CHOMAGE

Au 1^{er} avril 2011, 582 demandeurs d'emploi (chômeurs, gains intermédiaires, programmes d'occupation d'emploi temporaire, semestres de motivation, etc.) étaient inscrits au Secrétariat communal (701 au 1^{er} avril 2010), soit 285 hommes et 297 femmes, ce qui représente, par rapport à la population active de 7'495, un taux de 7.8 %. Quant au taux des chômeurs, à cette même date, il s'élève à 4 %.

* * * * *

EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA COMMUNE AU 31 DECEMBRE 2010

Administration générale	16	à plein temps
<i>(secrétariat - contrôle des habitants</i>	7	à temps partiel
<i>agence AVS - RH – caisse -</i>	2	apprenties
<i>comptabilité - impôts - facturation)</i>	1	stagiaire
Centre de conciergerie	8	à plein temps
<i>(bâtiments communaux)</i>	20	auxiliaires
Département technique	13	à plein temps
	2	à temps partiel
	1	apprentie
Ecoles primaires et enfantines		
<i>(professeurs de sports)</i>	1	à plein temps
	2	à temps partiel
<i>(administration scolaire)</i>	1	à plein temps
	2	à temps partiel
<i>(surveillance des devoirs)</i>	29	auxiliaires
<i>(patrouilleurs(euses) scolaires)</i>	17	auxiliaires
<i>(Accueil extra-scolaire)</i>	13	auxiliaires
Edilité	30	à plein temps
	4	auxiliaires
	4	apprentis jardiniers
Forêts	5	à plein temps
	2	apprentis
Musée Gruérien et Bibliothèque publique	6	à plein temps
	8	à temps partiel
Police locale	5	à plein temps
	2	à temps partiel
Service des tutelles	9	à plein temps
<i>(pour les Communes de Bulle, Riaz et Morlon)</i>	4	à temps partiel
Total en équivalents plein temps	108.68	unités
<i>(sans auxiliaires ni apprentis)</i>	(108.9	unités en 2009)

MUTATIONS INTERVENUES DURANT L'ANNEE 2010

Arrivées

Mmes, Mlles, MM.,

Administration	GACHET Valérie THERAULAZ Joy	Employée de comptabilité Apprentie de commerce
Département technique	BRODARD Isabelle	Secrétaire
Edilité	DUARTE Roger GACHET Roland GENOUD Mallaury MOLENA Antonio WICHT Patrick	Chauffeur Commandant du feu Apprentie hortultrice Mécanicien Chef d'équipe
Forêts	ROUILLER Antoine	Apprenti bûcheron
Musée Gruérien	BERCHIER Philippe	Concierger
Police locale	MICHOUD Jämes	Assistant de sécurité
Service des tutelles	KOLLY Claire ZOSSO Anne	Collab. socio-administrative Collaboratrice administrative

Départs

Mmes, Mlles, MM.,

Administration	CARVALHO Céline	Employée de comptabilité
Edilité	MORET Pierre-Yves PRIN Jérôme	Mécanicien Chauffeur
Musée Gruérien	MECHTI-DUBAS Cécile	Réceptionniste

FIDELITE

25 ans de service	TISSOT Jean-Claude	Chef de la Police locale
--------------------------	--------------------	--------------------------

FIN D'APPRENTISSAGE

Administration	CARRILLO Marc	Apprenti de commerce
-----------------------	---------------	----------------------

Edilité	BARRAS Jérémiah	Apprenti horticulteur
----------------	-----------------	-----------------------

Forêts	GENOUD Damien	Apprenti bûcheron
---------------	---------------	-------------------

RETRAITE

Centre de conciergerie	GUILLET Ivan	Concierge au stade
-------------------------------	--------------	--------------------

Edilité	CAILLE Louis FROSSARD Albert PITTET Roger	Jardinier Commandant du feu Chauffeur
----------------	---	---

Musée Gruérien	BUSSARD Janine	Surveillante
-----------------------	----------------	--------------

POPULATION

La population dite « **légal**e » a passé de 17'916 au 31 décembre 2009 à
18'861 au 31 décembre 2010 (+ 945)

y compris les personnes de nationalité étrangère au bénéfice d'un permis B (2'641) et C (3'333).

Mouvement migratoire des Suisses en 2010

Arrivées 914 personnes

Mouvement international	:	33
Mouvement intercantonal	:	251
Mouvement intercommunal	:	630

Départs 542 personnes

Mouvement international	:	31
Mouvement intercantonal	:	94
Mouvement intercommunal	:	417

Solde migratoire des Suisses (arrivées moins départs) + 372 habitants

En outre

- 160 personnes suisses bénéficient d'un permis de séjour;
- 175 personnes étrangères ont un permis L (courte durée);
- 77 personnes étrangères ont un permis F (asile politique);
- 4 personnes titulaires d'un permis B sont en domicile secondaire;
- 3 personnes titulaires d'un permis C sont en domicile secondaire.

La **population totale** au 31 décembre 2010 est de **19'280** personnes
(dont 6'291 personnes de nationalité étrangère, soit 32.63% de la population totale)

Naissances : 240

Décès : 129

Le doyen est Monsieur Pierre Gremion né le 5 mars 1902.

La doyenne est Madame Jeanne Zimmermann (Sœur Jeanne-Louise) née le 2 octobre 1909.

Au 31 décembre 2010, la population bulloise comprenait 126 personnes de plus de 90 ans, dont 98 femmes.

En 2011, 24 personnes fêteront leur 90^{ème} anniversaire et 4 personnes fêteront leur entrée dans leur 100^{ème} année.

NATURALISATION

Suite à la démission de M. Jean-Paul Glasson, ancien Syndic, Mme Anne Rod, Conseillère communale, l'a remplacé à la présidence de la Commission communale des naturalisations.

Durant l'année 2010, la Commission des naturalisations s'est réunie à 6 reprises pour l'examen de 24 demandes de naturalisation ordinaire. Après audition des personnes, la Commission a proposé de suspendre 9 dossiers pour lesquels les requérants ne répondaient pas à tous les critères d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances de la langue française et/ou de nos institutions politiques. Au final, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Commune de Bulle à 32 personnes, dont 9 enfants.

Pour rappel, la loi prévoit une extension des critères d'intégration au conjoint et aux enfants du requérant, même s'ils ne sont pas compris dans la demande de naturalisation. La définition des éléments faisant partie de la notion d'intégration a été précisée plus particulièrement pour :

- **La participation à la vie économique, sociale et culturelle;**
- **L'observation de règles de comportement permettant une vie en société sans conflit;**
- **Le respect des principes constitutionnels fondamentaux et du mode de vie en Suisse;**
- **La capacité de s'exprimer dans une des langues officielles du canton;**
- **Des connaissances appropriées de la vie publique et politique.**

Pour information, le règlement sur le droit de cité communal est entré en vigueur le 10 mars 2010 suite à son approbation par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.

CORPS ELECTORAL

Les citoyens ont été convoqués 3 fois en 2010 :

7 mars 2010

Electeurs inscrits	10'149
Votants	4'596
Participation	45.28%

Votation fédérale

- **Article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain.**

3'398 OUI 823 NON

- **Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux.**

674 OUI 3'759 NON

- **Modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).**

898 OUI 3'488 NON

Votation cantonale

- **Loi du 12 février 2009 portant adhésion du canton de Fribourg à l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire.**

2'454 OUI 1'823 NON

- **Loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI).**

2'986 OUI 891 NON

26 septembre 2010

Electeurs inscrits	10'334
Votants	3'372
Participation	32.6%

Votation fédérale

- **Révision de la loi sur l'assurance chômage.**

1'336 OUI 1'902 NON

28 novembre 2010

Electeurs inscrits	10'407
Votants	4'347
Participation	41.8%

Votation fédérale

- Initiative pour des impôts équitables.

1'832 OUI	2'278 NON
-----------	-----------

Votation cantonale

- Initiative sur le renvoi

Initiative populaire

1'862 OUI	2'236 NON
-----------	-----------

Contre-projet

1'901 OUI	2'075 NON
-----------	-----------

RAPPORT DE GESTION 2010

1) COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction des Foyers a siégé à 5 reprises sous la présidence de Madame Josiane Romanens et a participé à 4 séances de commission de bâtisse pour la construction de la cuisine.

Les sujets principaux qui ont focalisé son attention ont été :

- Les diverses mesures d'économie à mettre en place.
- La construction de la nouvelle cuisine.
- L'analyse des objectifs 2009 et la définition des objectifs 2010.
- L'analyse des comptes et budgets.
- Le projet de rénovation du Foyer de Bouleyres et la création d'une unité de psycho gériatrie.
- Suivi du tableau de bord portant sur les aspects financiers, économiques et de gestion du personnel.

2) OBJECTIFS 2010

En début d'année, le Comité de direction a posé les objectifs généraux suivants :

- a) Mise en chantier de la cuisine.
- b) Recherche de solutions d'hébergement transitoire pour les résidents de Bouleyres, permettant d'envisager le début des travaux de rénovation.
- c) Consolider les mesures d'économie entreprises tout en maintenant une prestation de qualité.

Ces objectifs ont été déclinés en objectifs spécifiques pour tous les secteurs de l'institution et ont canalisé nos actions durant l'année écoulée. Leur analyse s'apprécie de la manière suivante :

a) Mise en chantier de la cuisine

L'année écoulée a été consacrée aux études des ingénieurs spécialistes et l'établissement du dossier de mise à l'enquête. Une commission de bâtisse constituée des membres du Comité de Direction, de représentants du Service technique en charge du dossier et du Directeur des Foyers, s'est réunie à 4 reprises pour valider les différentes étapes du projet. A ce jour, la phase administrative est bouclée et la phase d'adjudication est en cours. Le début des travaux est prévu pour le mois de mai 2011 et nous devrions pouvoir inaugurer notre nouvelle cuisine au début 2012.

b) Recherche de solutions d'hébergement transitoire pour les résidants de Bouleyres, permettant d'envisager le début des travaux de rénovation

Le besoin de rénovation de nos Foyers buttait sur un obstacle rédhibitoire : où loger les résidants durant les travaux ? Diverses solutions ont été envisagées : une nouvelle construction, recherche d'hébergement collectif disponible en ville ou dans la région. Mais il fallut se rendre à l'évidence. Même si nous manquons de place dans nos foyers pour accueillir tous les citoyens bullois qui le nécessitent, le message de la Direction de la Santé et des Affaires Sociales du canton de Fribourg est clair : il y a suffisamment de lits en Gruyère et aucun nouveau lit ne sera reconnu avant 2025 et aucun hébergement collectif répondant aux normes et exigences de sécurité n'était disponible. Par chance, nous avons eu connaissance de l'expérience du Home Bourgeoisial des Bonnesfontaines de Fribourg qui a délocalisé son exploitation durant deux ans lors de la rénovation totale de son foyer. Cette institution a investi le Foyer St-Joseph, propriété de la Congrégation des Pères Rédemptoristes à Matran. D'importants travaux ont été entrepris pour rendre ce bâtiment conforme aux normes de sécurité exigées pour l'accueil de personnes âgées. En septembre 2011, le Home Bourgeoisial quittera cet établissement. Nous avons ainsi pu nous inscrire pour bénéficier à notre tour de cet hébergement temporaire qui devrait nous permettre de réaliser les travaux de rénovation du Foyer de Bouleyres.

c) Consolider les mesures d'économie entreprises

Le Comité de Direction s'était assigné l'objectif d'équilibrer les comptes des Foyers d'ici la fin de la législature et de présenter un budget équilibré pour l'entrée dans la nouvelle période législative. Le chapitre consacré aux comptes 2010 démontre que cet objectif est pleinement atteint et le budget 2011 s'annonce équilibré.

Ce système de management par objectifs nécessite également des vérifications que nous retrouvons dans les chapitres suivants.

3) RÉSIDENTS

a) Enquête de satisfaction

Sur la base des enquêtes de satisfaction similaires réalisées en 2009 et 2010, nous pouvons mesurer l'évolution de l'appréciation de nos prestations :

Questions :	2009	2010	variation
1.1 Le confort dans les chambres est	85.42%	90.91 %	5.49%
1.2 L'installation sanitaire de la chambre est	75.00%	87.88 %	12.88%
1.3 Le chauffage, l'aération de la chambre sont	81.25%	81.54 %	0.29%
2.1 Le respect de l'administration est	95.65%	96.97%	1.32%
2.2 L'amabilité de l'administration est	97.83%	98.46%	0.63%
2.3 La disponibilité de l'administration est	89.13%	93.85 %	4.72%
2.4 L'aide dans les démarches administratives de l'administration est	93.48%	91.94%	-1.54%
3.1 Le respect de la personne par le secteur Soins est	95.83%	98.46%	2.63%
3.2 L'amabilité des soins est	91.67%	94.45%	3.78%
3.3 La disponibilité du personnel soignant pour rencontrer les familles est	93.62%	96.83%	3.21%
3.3 La qualité des soins est	95.83%	93.94%	-1.89%
4.1 Le respect du secteur animation est	100.00%	96.55%	-3.45%
4.2 L'amabilité de l'animation est	97.67%	98.21%	0.54%
4.3 La variété des animations est	90.48%	90.00%	-0.48%
4.4 L'accompagnement individuel lors des animations est	85.71%	92.45%	6.74%
5.1 La qualité des repas est	87.23%	82.81%	-4.42%
5.2 La variété des repas est	82.98%	77.42%	-5.56%
5.3 L'équilibre alimentaire est	89.36%	81.97%	-7.39%
6.1 Le respect du personnel de ménage est	95.65%	100.00%	4.35%
6.2 L'amabilité du personnel de ménage est	97.87%	100.00%	2.13%
6.3 L'entretien des chambres est	95.83%	98.48%	2.65%
6.4 L'entretien des lieux communs est	95.74%	96.88%	1.14%
7.1 La qualité de l'entretien du linge est	100.00%	96.77%	-3.23%
7.2 La rapidité de l'entretien du linge est	97.87%	91.94%	-5.93%
8.1 Le respect du service technique est	90.91%	98.33%	7.42%
8.2 L'amabilité du service technique est	90.91%	96.61%	5.70%
8.3 La qualité des services du service technique est	90.91%	93.22%	2.31%
8.4 La disponibilité du service technique est	86.36 %	94.83%	8.47%
9.1 Le climat est	97.83%	96.72%	-1.11%
9.2 Les relations avec le personnel soignant et la direction sont	100.00%	95.31%	-4.69%
9.3 Les relations avec les autres résidents sont	87.23%	92.06%	4.83%
9.4 Les informations sur les arrivées et départs des résidents sont	63.83%	79.63%	15.80%
Total	91.18%	93.08%	1.90%

b) Tarifs 2010

Les prix 2010 fixés par le Conseil d'Etat étaient les suivants :

Degré de dépendance	Prix de pension	Prix des soins et de l'accompagnement	Soins payés par les caisses maladie	Taxes nettes
A = cas faible	Fr. 98.00	Fr. 61.75	- Fr. 20.50	Fr. 139.25
B = cas léger	Fr. 99.00	Fr. 124.00	- Fr. 41.50	Fr. 181.50
C = cas moyen	Fr. 100.00	Fr. 190.75	- Fr. 67.00	Fr. 223.75
D = cas lourd	Fr. 101.00	Fr. 247.50	- Fr. 82.50	Fr. 266.00

Cette année, nous avons obtenu une augmentation de Fr. 1.-- du prix de pension, ce qui ne couvre pas les augmentations et ajustements de salaire voulus par la LPers à laquelle est soumis notre personnel.

c) Détail des journées 2010

Degré de dépendance	Foyers de la Ville de Bulle	Pourcentage	
A = cas faible	1'852	3.90 %	21.50 %
B = cas léger	8'343	17.60 %	
C = cas moyen	14'847	31.32 %	78.50 %
D = cas lourd	22'365	47.18 %	
Total	47'407	100 %	

L'augmentation des cas lourds se poursuit très légèrement en regard de l'année passée.

Total des personnes décédées : 40, trois personnes sont retournées à domicile et trois ont changé d'établissement après leur entrée chez nous.

Total des personnes entrées : 45 (1 place libre à la fin de l'année).

d) La vie des Foyers

Un grand nombre d'animations diverses telles que lecture des journaux, confection de mets particuliers, jeux de société, de mémoire, pique-nique, peinture, dessins, bricolages divers, discussions en patois, art choral, gymnastique, wii, écriture, livre de vie, travail à l'ordinateur, usage d'internet, thés dansants, zoo thérapie, concerts de groupes vocaux ou instrumentaux ont rythmé la vie institutionnelle.

Dans ce contexte déjà riche, de nouvelles activités ont été ajoutées : les bains de Charmey - une fois par mois - les ateliers contes et légendes, les ateliers musique, senteurs, équilibre et des sorties à thèmes, les jardinières de couleurs, concerts externes comme Alain Morisod par exemple.

L'animation spirituelle se fait sous forme de chapelets, visites de la pastorale de la santé et messes par MM. les curés de la paroisse et bien sûr le pèlerinage des malades aux Marches ou la visite d'autres hauts lieux de la spiritualité régionale.

Les vacances de longue durée, qui ne répondaient plus vraiment à la capacité des résidents et mobilisaient une grande énergie pour une douzaine de patients, ont été remplacées par une sortie individuelle sur un thème que chaque résident peut choisir. Lorsque plusieurs personnes souhaitent la même sortie, elles se déroulent en petits groupes. Cette liberté de choix a demandé une grande souplesse de la part de l'équipe d'accompagnement qui s'est ainsi retrouvée à Zürich pour un concert d'André Rieux, à Genève pour entendre les chœurs de l'Armée Russe, à Fribourg pour un match de Gottéron ou à la pinte de Motélon pour une fondue, etc...

Le traditionnel loto annuel, la kermesse de la Maison Bourgeoise, le spectacle donné par les résidents ainsi que le marché de Noël du Foyer de Bouleyres sont des moments forts de la vie institutionnelle. Ces manifestations contribuent à alimenter la caisse de l'animation à hauteur de Fr. 24'000.--.

4) PERSONNEL

a) Effectif

Au 31 décembre 2010, 207 personnes étaient employées dans nos établissements. Plus de 90 % de l'effectif est féminin. Il se répartit comme suit:

Pour l'ensemble des 2 établissements	Nbre de Personnes en 2010	Nbre d'UPT en 2010
Soins	145	104
Dont animation	7	4.3
Administration	7	5.1
Dont chefs infirmiers	2	Dont IC 1.2
Restauration	26 Dont 4 livreurs repas	20.5 Dont 1.4 livraison
Lingerie	7	5.6
Entretien + 1 apprentie HE	16	14.1
Technique +1 apprentie HE	4	3.7
Total	207 yc 2 apprenties	153

En plus de ces effectifs sous contrat, nous bénéficions tout au long de l'année de la présence d'une quinzaine de stagiaires dans les différents secteurs. Durant la période d'été, ce sont environ 30 jeunes gens qui viennent prêter mains fortes aux effectifs réduits en raison des vacances. De manière irrégulière, mais durant presque toute l'année, nous occupons des personnes astreintes à des travaux d'intérêt général (TIG) ainsi que des stagiaires placés par l'ORP ou l'AI. Depuis le mois de juillet, nous tentons une collaboration originale avec la Fondation Emploi et Solidarité plus connue sous le nom de Coup de Pouce. Pour l'instant, une équipe de 2 personnes sous la responsabilité de cette fondation assume la livraison de deux tournées de repas à domicile à la pleine satisfaction des deux parties.

b) Formations

Soins :

- Formation Gineste Marescotti	20 personnes
- FAAP : accompagnement de personnes démentes	10 personnes
- Formation à la conduite d'équipe	6 personnes
- Coaching du groupe ICUS au FB	4 personnes
- Formation d'ICUS	1 personne
- Formation passerelle AS-ASSC	3 personnes
- Formation d'aides soignantes	3 personnes
- Formation d'auxiliaires Croix-Rouge	3 personnes
- Formateur en entreprise	2 personnes

Exploitation :

- Formation de gestionnaire en intendance	2 personnes
- Certificat en gestion du personnel	1 personne
- Formation à la conduite d'équipe	5 personnes
- Brevet de chef d'équipe	1 personne
- Formateur en entreprise	2 personnes

Seules les formations achevées sont prises en compte. Entre 2007 et 2010, nous avons triplé le budget formation. Aux formations ci-dessus, nous pouvons ajouter les participations à divers colloques et journées de réflexion en lien avec la problématique institutionnelle ou politique nous concernant.

c) Satisfaction du personnel

	Degré de satisfaction du personnel concernant	2009	2010	variation
1	La place de travail	91%	88%	-3%
2	Les activités	95%	92%	-3%
3	L'autonomie	88%	85%	-3%
4	Les responsabilités données	90%	85%	-5%
5	Le soutien apporté pour atteindre les objectifs	78%	81%	3%
6	La collaboration dans l'équipe	82%	84%	2%
7	La collaboration avec les supérieurs	89%	93%	4%
8	La sécurité du travail	95%	90%	-5%
9	Les possibilités de formations	84%	85%	1%
10	Le salaire	72%	68%	-4%
11	L'organisation du secteur	78%	77%	-1%
12	L'organisation dans l'EMS	84%	81%	-3%
13	L'écoute des demandes et préoccupations	74%	67%	-7%
14	La communication des informations	56%	58%	2%
15	L'égalité de traitement dans votre secteur	87%	76%	-11%
16	Le climat de travail	79%	74%	-5%
17	L'image de l'institution	92%	89%	-3%
18	La collaboration entre les services de l'EMS	74%	63 %	-11%
	MOYENNE	82%	79%	-3%

Il s'agit d'une synthèse, les chiffres sont arrondis.

De toute évidence, le personnel n'est pas pleinement satisfait. Nous devons tout mettre en œuvre pour améliorer cette tendance. Le Comité de Direction en a fait un objectif prioritaire pour l'année à venir.

5) COMPTES D'EXPLOITATION

Les comptes d'exploitation présentent des recettes de Fr. 15'880'190.60 et des dépenses pour Fr. 16'032'713.15 d'où un déficit de Fr. 152'522.55 inférieur de Fr. 113'277.45 à la prévision d'un déficit de Fr. 265'800.00. Ce résultat négatif est obtenu après le rattrapage d'un écart de lointaine origine de Fr. - 217'901.25 entre le solde reporté dû au SPS et la position correspondante dans notre bilan.

RECETTES

570.432.00 Pensions

Budget	Fr.	4'731'000.00
Comptes	Fr.	4'791'842.00

Le taux d'occupation de 99,3 % fut supérieur à la prévision budgétaire qui tablait sur 98,5 % et surtout plus de degrés D que ce qui avait été prévu.

570.435.02 Produits de diverses prestations

Budget	Fr.	458'000.00
Comptes	Fr.	563'718.45

Les recettes des diverses prestations facturées aux résidents étaient supérieures de Fr. 40'000.00 aux estimations et un don de la Loterie Romande de Fr. 50'000.00 contribue au large dépassement de ces recettes.

570.435.03 Produit des kermesses

Budget	Fr.	10'000.00
Comptes	Fr.	23'919.60

Ce compte regroupe tous les produits d'animation y compris la recette du loto.

570.451.00 Soins spéciaux

Budget	Fr.	9'259'600.00
Comptes	Fr.	9'095'072.65

Normalement, ce poste n'influence pas le résultat car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif bisannuel. Cependant, cette année, nous avons diminué les recettes de Fr. 217'901.25, comme indiqué en introduction, pour corriger un écart historique entre le solde reporté par le SPS dans son décompte et notre position au bilan qui était sous-estimée.

570.452.00 Part à charge des communes

Budget	Fr.	360'000.00
Comptes	Fr.	395'021.85

L'estimation de la baisse des frais financiers était exagérée. Le taux d'occupation supérieur au budget est également responsable de cet écart.

570.469.00 Prélèvement sur fonds divers

Budget	Fr.	30'000.00
Comptes	Fr.	0.00

Au vu du résultat satisfaisant, nous avons renoncé au prélèvement sur le fond d'animation du Foyer de Bouleyres.

DEPENSES

570.301.00 Salaires du personnel soignant

Budget	Fr.	7'540'400.00
Comptes	Fr.	7'654'724.25

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidents et lors des mutations de personnel, il peut y avoir de gros écarts de classification salariale.

570.301.01 Salaires du personnel des autres services

Budget	Fr.	3'376'500.00
Comptes	Fr.	3'402'625.70

Les salaires de deux apprenties n'étaient pas prévus lors de l'établissement du budget.

570.311.02 Achats de mobilier et machines - véhicules

Budget	Fr.	70'000.00
Comptes	Fr.	126'495.35

Le dépassement provient de l'achat du 2^{ème} bus compensé par le don de Fr. 50'000.00 reçu de la Loterie Romande passé au compte 570.435.02.

570.313.01 Alimentation

Budget	Fr.	773'500.00
Comptes	Fr.	697'826.50

Comme l'année dernière, nous avons stabilisé ce poste en dessous de la barre des Fr. 700'000.00. Dans un marché soumis aux soubresauts de la politique mondiale, l'évolution du prix des marchandises reste difficile.

570.315.00 Entretien des équipements

Budget	Fr.	100'000.00
Comptes	Fr.	66'441.99

A la veille d'importants travaux de rénovation, nous limitons les entretiens sur les équipements qui devraient être changés prochainement.

570.315.02 Maintenance informatique

Budget	Fr.	30'000.00
Comptes	Fr.	42'240.95

L'augmentation du prix des licences ainsi que l'adaptation des logiciels à nos besoins ont engendré ce dépassement.

570.321.00 Intérêts comptes courants

Budget	Fr.	40'000.00
Comptes	Fr.	16'512.77

En recourant à des avances à termes fixes dont les taux sont très bas pour renflouer notre compte courant, nous réalisons de substantielles économies.

Projets et Perspectives :

Les deux objectifs majeurs de la législature qui étaient l'équilibre budgétaire et l'adaptation des infrastructures sont atteints. Pour l'année 2011 et celles qui suivront, nous devons canaliser nos énergies afin de :

1) Réaliser :

D'abord construire la cuisine et adapter les locaux du sous-sol et du rez-de-chaussée qui sont liés à ce projet. D'ici la fin de l'année, la rénovation du Foyer de Bouleyres et la création d'une unité de psycho-gériatrie devraient nous permettre d'être à niveau avec ce bâtiment d'ici la fin 2012. Le déménagement d'une partie de notre exploitation sur le site de Matran sera une gageure. Durant cette année, nous devons également étudier les besoins en rénovation de la Maison Bourgeoisie pour être prêts, le cas échéant, à réaliser les travaux nécessaires.

2) Maintenir :

L'effort réalisé pour atteindre la maîtrise des coûts d'exploitation devra perdurer. Les économies d'échelle comme les réductions de postes de travail ont produit leur effet maximum. Parallèlement, les charges salariales continuent d'augmenter deux fois plus vite que le prix de pension. Ce déséquilibre finira par nous rattraper.

3) Comprendre le personnel :

Comme le résultat de l'enquête de satisfaction le démontre, notre personnel n'est pas totalement satisfait de son sort. Si nous ne pouvons pas agir sur le cadre salarial fixé par la LPers de l'Etat de Fribourg, nous devons impérativement tenter de comprendre les sources d'insatisfaction de nos employés. En plus d'aller à leur rencontre et veiller à ce que la direction soit à leur écoute, il faudra renforcer les compétences des cadres intermédiaires et si possible inculquer un esprit de respect mutuel entre les différents secteurs de l'institution. Le chantier s'annonce complexe.

4) Prévoir et anticiper :

Afin de compléter le dispositif régional d'accueil des personnes âgées, nous devons rapidement envisager la création d'un foyer de jour et des places d'accueil temporaire pour la Gruyère en concertation avec tous les partenaires régionaux de cette problématique.

Dès 2012, nous devons appliquer les dispositions fédérales qui prévoient 12 degrés d'évaluation pour le niveau de dépendance de nos résidents. L'incidence sur le travail des soignants comme sur la gestion sera conséquente. Nos logiciels informatiques nécessiteront une grosse remise à niveau pour être prêts à temps.

La Direction adresse ses profonds sentiments de gratitude à toutes les collaboratrices et collaborateurs des foyers, au Comité de Direction, aux diverses autorités et partenaires qui ont pleinement contribué à la réalisation de ses objectifs.

SERVICE DES TUTELLES ET CURATELLES

(COMMUNES DE BULLE, RIAZ ET MORLON)

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

I. COMPOSITION DU SERVICE AU 31.12.2010

<i>Tuteur Général et Direction du Service</i>	<i>Christophe Allaman</i>
<i>Prise en charge sociale et suivi des dossiers</i>	<i>Christophe Allaman Magali Clerc Serge Rinsoz Gérard Romanens Elisabeth Saudou</i>
<i>Comptabilité</i>	<i>Elisabeth Frossard Sophie Bapst-Zosso (50 %) Anne Zosso (50 % : depuis le 01.03.10)</i>
<i>Administration</i>	<i>René Descloux Christine Zimmermann Claire Kolly (depuis le 01.12.10) Catherine Rime (60 %) Fabienne Dénervaud (60 %)</i>
<i>Auxiliaire (Déclarations fiscales env. 1 ½ mois)</i>	<i>Bernard Tinguely</i>
<i>Stagiaire MPC (du 01.01 au 31.05.2010)</i>	<i>Gazmend Gerxhaliu</i>
<i>Stagiaire MPC (du 28.06 au 06.08.2010)</i>	<i>Stacy Leo</i>

II. EXERCICE COMPTABLE 2010

Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Service des tutelles et curatelles	1'401'725.17	659'062.37	1'429'300.00	697'000.00	1'330'809.49	625'125.61
Traitement du personnel	1'001'743.35		994'100.00		913'944.20	
Allocations sociales	31'546.00		31'000.00		31'590.00	
Cotisations aux assurances sociales	85'904.60		86'400.00		79'029.15	
Cotisations aux caisses de prévoyance	91'320.70		93'800.00		82'693.90	
Cotisations aux assurances maladie-accident	12'645.70		12'000.00		10'920.25	
Formation continue du personnel	4'670.00		4'000.00		7'409.80	
Fournitures et matériel divers	24'129.94		38'000.00		38'114.46	
Achat machines et mobilier	7'168.55		8'000.00		8'108.90	
Chauffage, eau	8'350.00		10'400.00		9'876.15	
Entretien matériel et machines	13'894.95		15'400.00		14'840.45	
Frais de locations	64'213.20		63'200.00		62'431.20	
Remboursement frais du personnel	7'228.00		10'000.00		6'595.55	
Frais de ports	11'079.05		11'000.00		9'878.47	
Frais de téléphones et électricité	12'347.20		12'000.00		10'686.65	
Frais bancaires et CCP	4'015.18		2'000.00		3'672.26	
Assurances	4'877.90		3'000.00		4'877.90	
Part à l'exploitation des locaux	8'800.00		8'800.00		10'571.60	
Imputation interne amortissements obligatoires			18'300.00		18'300.00	
Prestations du centre de conciergerie	7'790.85		7'900.00		7'268.60	
Emoluments de gestion		525'333.87		590'000.00		522'044.16
Remboursements de tiers et d'assurances		24'374.35				1'866.90
Participations des communes		109'354.15		107'000.00		101'214.55

STATISTIQUES FINANCIERES : COMPTE CCP TUTEUR GENERAL	2009	2010
Volume des transactions en CHF	Fr. 33'875'293.43	Fr. 37'479'602.53
Nombre de transactions des prestations cumulées	40'052	44'117

L'exercice 2010 a été marqué par une augmentation du coût du Service du point de vue comptable par rapport à l'année précédente. Cette différence, défavorable aux Communes qui financent le budget du Service, est de l'ordre de **plus de 5 %**.

Cela est dû essentiellement à une augmentation de certaines charges qui s'expliquent comme suit :

Traitement du personnel : cette augmentation de plus de 9 % par rapport à l'année précédente est due essentiellement à l'engagement d'une assistante sociale dès octobre 2009 et de deux stagiaires MPC entre janvier et août 2010. De plus, il est à noter l'arrivée au mois de décembre 2010 d'une nouvelle collaboratrice socio-administrative en la personne de Mademoiselle Claire Kolly qui est amenée à remplacer dès janvier 2011 Madame Christine Zimmermann.

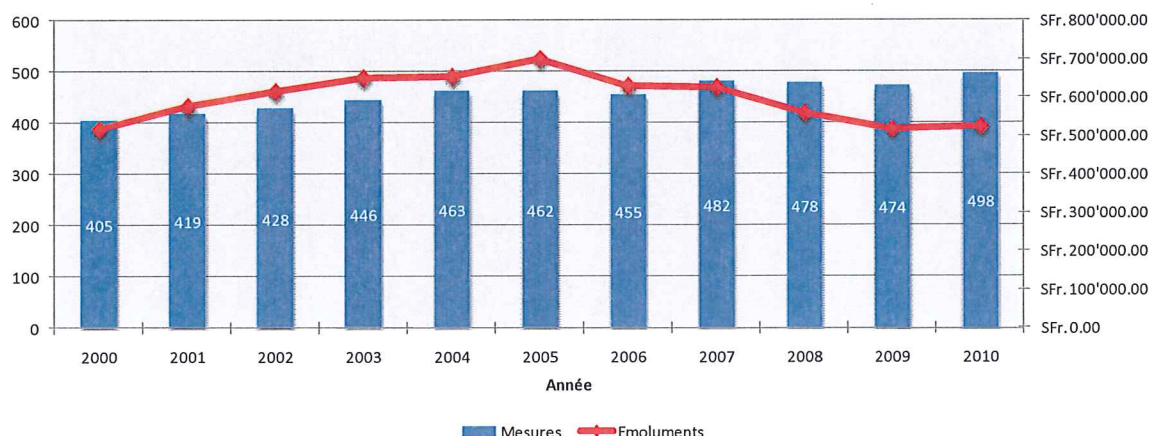
Formation continue du personnel : ce dépassement de plus de 16 % par rapport au budget provient essentiellement des charges liées au règlement des factures liées aux cours AFEAS pour Magali Clerc, Assistante sociale (brevet fédéral en assurances sociales obtenu en automne 2010) et pour le Tuteur général qui va suivre une partie de cette formation au début de l'année 2011.

Frais de téléphone électricité : l'engagement à la fin 2009 de la nouvelle assistante sociale a contribué fortement à cette augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.

Imputation interne amortissements obligatoires : il est à souligner que compte tenu des bons résultats 2009, la Commune a pu amortir complètement les travaux liés au déménagement dans les nouveaux locaux à l'avenue de la Gare 12.

L'indigence croissante de certains pupilles, qui s'explique dans plusieurs cas par la diminution constante de certaines prestations sociales et l'augmentation du coût de la vie, a contraint le Tuteur général, afin d'éviter d'aggraver leur situation financière ou d'entamer leur minimum vital, à faire preuve de retenue dans le calcul des **émoluments** qu'il a prélevés sur les avoirs de ses pupilles, avec l'approbation préalable de la Justice de Paix.

Evolution du nombre de mesures et émoluments



Cela explique que le montant figurant dans les comptes de fonctionnement sous **Emoluments de gestion** est de Fr. 64'666.13 inférieur au montant prévu au budget.

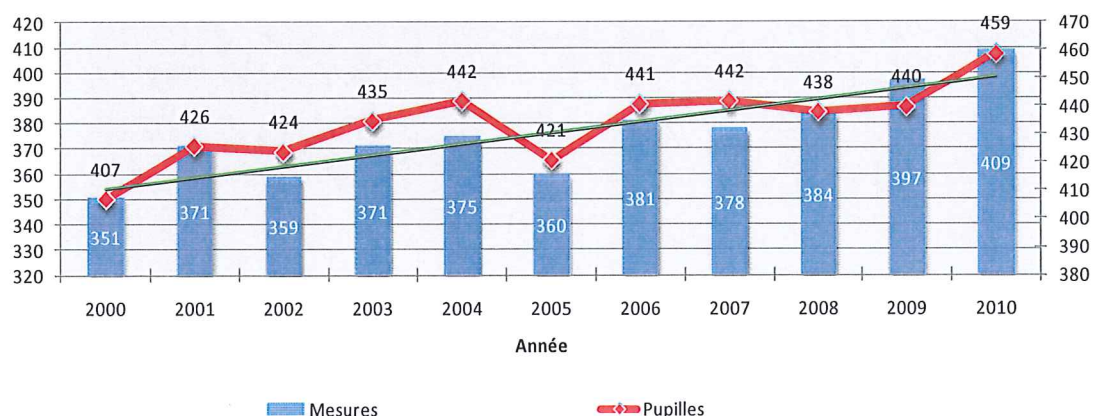
Cette baisse du montant global perçu à titre d'émoluments est compensée en partie par une augmentation de la participation des communes par rapport à l'exercice précédent (+ Fr. 8'139.60) et par le compte **Remboursements de tiers et d'assurances** qui représente entre autres des remboursements d'indemnités LAA.

III. STATISTIQUES DES DOSSIERS TUTELAIRES

A

GENERALES	2009	2010
1. Total dossiers comptables	343	356
2. Dossiers comptables bouclés en cours d'année	43	60
3. Total mandats tutélaires	474	498
4. Total mandats tutélaires au 31.12.2010	397	409
5. Total pupilles et protégés	512	522
6. Total pupilles et protégés au 31.12.2010	440	459

Evolution du nombre de mesures et de pupilles

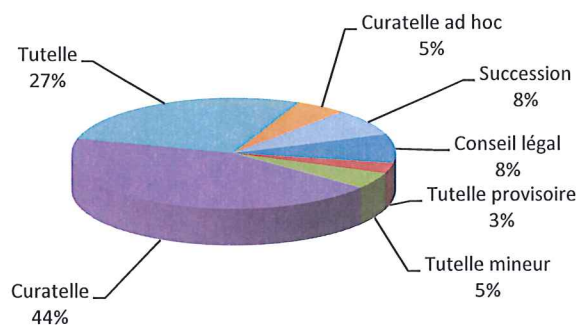


B

GENRE DE MESURES TUTELAIRES	2009	2010
1. Conseil légal	43	42
2. Tutelle	123	136
3. Tutelle provisoire	18	15
4. Tutelle mineur	24	24
5. Curatelle	199	217
6. Curatelle ad hoc	29	25
7. Succession	38	39
Total mesures tutélaires	474	498

(Le tableau ci-dessus indique le nombre de mesures prononcées, et non le nombre de personnes au bénéfice d'une mesure tutélaire, une mesure pouvant porter pour un couple, ou l'ensemble d'une famille.)

Genre de mesures



C

MOUVEMENTS	2009	2010
1. Nouveaux mandats tutélaires	90	102
2. Mandats tutélaires levés en cours d'année, y.c. transferts et décès	80	89
3. Variation du nombre de mandats tutélaires (nombre de nouveaux mandats moins nombre de mesures levées ou transférées)	+10	+13

D

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS, PRIVATIONS DE LIBERTE A FINS D'ASSISTANCE	2009	2010
1. Hôpital psychiatrique, Marsens	4	6
2. Etablissements de Bellechasse, Sugiez	1	1
3. Prison du Bois-Mermet	0	1
4. Prison de Sion	0	1
5. Hôpital psychiatrique de Cery	0	1
6. Le Torry, Fribourg	0	1
7. Fondation Le Tremplin, Foyer Horizon, Pensier	1	3
TOTAL	6	14

E

PLACEMENTS EN FOYER AVS	2009	2010
1. EMS Réseau Santé de la Glâne, Billens	1	0
2. Foyer La Rose des Vents, Broc	6	5
3. Foyer de Bouleyres, Bulle	14	15
4. Foyer Gruyérien, Bulle	4	4
5. Foyer Monférini, Bulle	2	3
6. Maison Bourgeoisiale, Bulle	9	8
7. Home Vallée de la Jogne, Charmey	2	1
8. Home Gibloux, Farvagny-le-Grand	1	1
9. Foyer Saint-Germain, Gruyères	3	4
10. Home Humilimont, Marsens	3	5
11. Foyer Saint-Joseph, Morlon	3	5
12. Foyer Saint Joseph, La Roche	1	0
13. Foyer Saint-Joseph, Sâles	2	1
14. Foyer Saint-Joseph, Sorens	3	2
15. Home d'Intyamon, Villars-sous-Mont	1	1
16. Home Les Martinets, Villars-sur-Glâne	1	1
17. Foyer Saint-Vincent, Vuadens	4	4
18. Home Le Manoir, Givisiez	1	1
19. Foyer de Notre-Dame Auxiliatrice, Siviriez	1	1
20. Foyer Les Peupliers, Praroman-le-Mouret	1	1
21. Résidence Saint-Martin, Cottens	2	2
TOTAL	66	65

F

PERSONNES EN APPARTEMENTS PROTEGES	2009	2010
1. Ch. Epinettes 59, Marly	1	0
2. Ch. du Bourgoz 9, Bulle	0	0
3. Chemin des Pylons 1, Bulle	1	2
4. Rue Général-Castella 2, Bulle	0	0
5. Rue Général-Castella 5, Bulle	0	2
6. Rue Général-Castella 6, Bulle	1	1
7. Chemin des Pylons 8, Bulle	2	3
8. Chemin des Pylons 12, Bulle	1	1
9. Route du Verdel 5, Bulle	1	1
TOTAL	7	10

G

PLACEMENT EN FOYER / INSTITUTIONS AI	2009	2010
1. Foyer Clos-Fleuri, Bulle	14	15
2. Foyer Bonnesfontaines, Fribourg	1	1
3. La Clairière, Chamby	0	1
4. Foyer Saint-Louis, Fribourg	1	0
5. La Traversée IV, Fribourg	1	1
6. Foyer Nid Clairval, Givisiez	3	3
7. Résidence Horizon Sud, Gumefens	2	1
8. Foyer Eben-Hezer, Lausanne	1	1
9. Foyer Pt du jour	0	1
10. Résidence Horizon Sud, Marsens	13	14
11. Foyer Les Peupliers, Praroman-le-Mouret	2	2
12. Résidence Horizon Sud, Les Sciernes-d'Albeuve	3	2
13. Home Atelier La Colline, Ursy	1	1
14. La Traversée III, Seiry	1	1
15. Ecole d'Autonomie, Fribourg	1	1
16. Fondation Les Buissonnets, Fribourg	1	1
17. Foyer La Côte-aux-Fées, La Côte-aux-Fées	1	1
18. Foyer Horizon, Pensier	1	1
TOTAL	47	48

H

PERSONNES TRAVAILLANT EN ATELIERS PROTEGES	2009	2010
1. Fondation L'Estampille, Fribourg	1	1
2. Ateliers Horizon Sud, Bulle	12	12
3. Ateliers Horizon Sud, Epagny	5	4
4. Ateliers Horizon Sud, Marsens	9	8
5. Ateliers Horizon Sud, Vaulruz	14	12
6. Ateliers Clos-Fleuri, Bulle	16	19
7. Ateliers Saint-Louis, Fribourg	1	0
8. Ateliers La Gérine, Marly	2	2
9. Ateliers des Préalpes, Villars-sur-Glâne	1	0
TOTAL	61	58

L'année 2010 confirme une tendance observée depuis 2007, soit l'augmentation constante des mesures tutélaires. On observe également une tendance croissante d'autres Services et Organismes actifs dans le domaine social à suggérer à leurs usagers de demander l'instauration d'une curatelle et d'une tutelle, et ainsi un glissement de la charge de travail de ces Services et Organismes vers le nôtre.

On relève un accroissement des difficultés que présentent les mandats confiés, qui nécessitent ainsi une prise en charge sociale particulièrement poussée. On constate que les nouveaux mandats présentent de plus en plus souvent des situations financières obérées. Cependant, il est également à souligner que 10 pupilles ont pu bénéficier en 2010 d'un désendettement (premier pas en direction d'une levée de la mesure, seul moyen de juguler l'augmentation constante du nombre de mandats), représentant un montant total de dettes de Fr. 161'496.90 et 4 autres pupilles se sont vu prononcer des jugements de faillite personnelle volontaire en leur faveur.

Plus de 1'600 rendez-vous ont été planifiés dans le cadre de la gestion des mandats tutélaires, ce qui représente environ 11'000 kilomètres parcourus par les Adjoints et le Tuteur général durant l'année.

Dans le courant du 1er semestre 2010, une gestion des quittances informatisées a été implémentée. Elle a permis, entre autres, de simplifier la procédure de saisie à la réception et d'alléger certaines tâches à la Comptabilité.

Afin de soulager quelque peu la saisie répétitive et toujours croissante des écritures comptables (en 2008, les écritures passées représentaient un total de 92'796, en 2009, 95'904 et en 2010, 103'856, soit une augmentation de plus de 8 % sur les deux dernières années), une administration par lots permanents a été mise en place dans le système informatique au 2^{ème} semestre 2010 et a permis d'automatiser environ 1'000 écritures comptables mensuelles.

Deux étudiants en Maturité Professionnelle et Commerciale (MPC) ont terminé respectivement aux mois de mai et août 2010 leur stage au sein du Service des Tutelles et Curatelles.

Enfin, l'année 2010 a été marquée par l'arrivée au début mars de Mme Anne Zosso en tant que collaboratrice administrative à la Comptabilité, en remplacement de Mme Nadia Garrido et par la recherche d'un(e) remplaçant(e) pour le poste de Mme Elisabeth Frossard qui part à la retraite au début 2011. Cette dernière occupe depuis plus de 27 ans au sein du Service des Tutelles et Curatelles un poste important à la Comptabilité.

IV PERSPECTIVES 2011

La fin janvier 2011 verra le départ à la retraite de Mme Elisabeth Frossard qui sera remplacée par Mme Christine Zimmermann. Elle aura la responsabilité de la comptabilité et du bouclage des comptes des pupilles et du Service.

Tenant compte de l'accroissement des charges de travail au sein du Service, le Conseil communal a décidé d'augmenter, dès le 1^{er} janvier 2011, de 20 % le taux d'occupation de Mme Fabienne Dénervaud, collaboratrice socio-administrative. Cela permettra entre autre un meilleur suivi de la gestion des dossiers liés aux caisses maladies des pupilles et leurs contentieux.

Un étudiant suivant une maturité spécialisée orientation sociale effectuera un stage au sein du Service durant les 20 premières semaines de l'année 2011.

Dans le courant de l'année, une « Supervision » sera mise à nouveau en place pour les Adjoints et le Tuteur général. L'équipe sera accompagnée par un spécialiste et pourra bénéficier de ses conseils dans certaines situations difficiles.

Enfin, le Conseil Fédéral a fixé dernièrement l'entrée en vigueur du nouveau droit de la protection de l'adulte *au 1^{er} janvier 2013*. Des réflexions au sein du Service devront être entamées cette année afin de mesurer les implications du nouveau droit sur son organisation et les adaptations nécessaires de celle-ci (notamment en raison de l'obligation faite par le nouveau droit au mandataire tutélaire d'exécuter personnellement les mandats confiés).

V INSPECTIONS

- Tous les comptes des pupilles sont contrôlés chaque année par la Justice de Paix chargée de les approuver et d'archiver les pièces comptables (art. 413 CCS).
- Les comptes sont également vérifiés par l'Inspectorat cantonal des Finances et la Chambre des Tutelles (Tribunal de District).
- Des contrôles de caisse ponctuels sont effectués par une fiduciaire mandatée par la Ville de Bulle.

VI DIVERS

Le présent rapport remis à la Ville de Bulle a été rédigé en concordance avec les exigences légales la concernant.

Les rapports circonstanciés et confidentiels concernant la gestion des dossiers pupilles et les comptes détaillés de ceux-ci sont remis à la Justice de Paix du Cercle de la Gruyère, à Bulle.

Introduction

Gruyère Energie œuvre comme prestataire de services dans le domaine de l'eau pour la Commune de Bulle ainsi que pour la société EauSud SA. Ce mandat s'étend de la planification des installations jusqu'à leur mise en service et leur exploitation. Outre cette activité, Gruyère Energie exécute également des mandats pour d'autres Communes.

EauSud SA

Officiellement fondée en 2005, EauSud SA est une société de captage et d'adduction d'eau en mains de Communes ou d'Associations de Communes du Sud fribourgeois. La Commune de Bulle en est l'actionnaire principal.

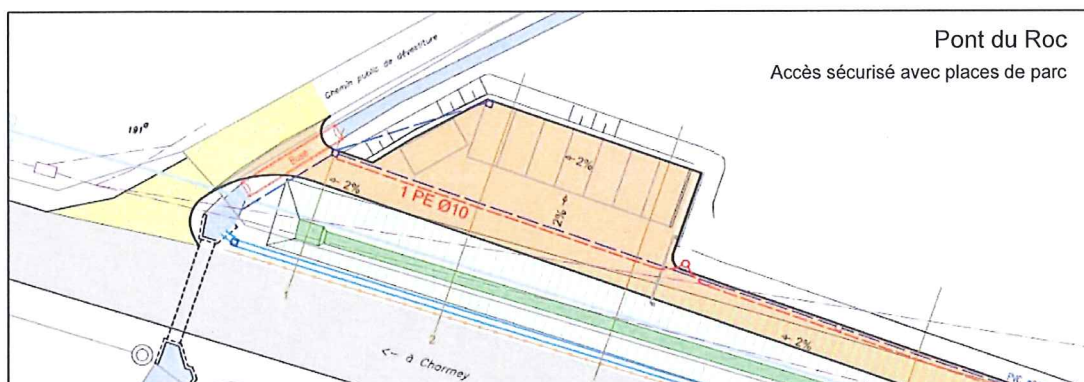
Son but consiste à gérer les captages de Charmey et de Grandvillard ainsi que les adductions qui y sont liées. Grossiste de la distribution d'eau, elle approvisionne plus de 40 communes du Sud du canton de Fribourg. Le bilan après 5 années d'activité d'EauSud SA démontre le bien-fondé de sa création.

Réalisations 2010

Aménagement du Pont du Roc

Le site du Pont du Roc avait fait l'objet de modifications durant l'année 2009, par la création d'une digue de protection entre les installations de captage et la route cantonale.

Afin de finaliser ces travaux, des places de parc ainsi que le nouvel accès ont été créés en aval du site. La touche finale à la butte de protection a ainsi pu être donnée suite à la suppression de l'ancien passage goudronné d'accès aux puits. Les risques de pollution de la zone en rapport avec la proximité directe de la route cantonale sont dès lors grandement limités.



L'étanchéité des places de parc offre également une protection efficace contre les risques de nuisance par hydrocarbures dus au parcage sauvage constaté à maintes reprises sur les zones de protection de la nappe.

Propriétaire des installations du Pont du Roc, mises à disposition d'EauSud SA contre location, la Commune de Bulle a, contractuellement, pris en charge l'intégralité des coûts de ces travaux.

Adduction Charmey - Bulle, réservoirs

Durant l'année 2010, le réseau d'adduction entre Charmey et Bulle ainsi que les réservoirs n'ont pas nécessité d'interventions particulières, hormis les travaux d'entretien courants.

Nappe phréatique de Grandvillard

L'aménagement du site dans la zone de la gravière de « La Porta » à Grandvillard a connu son aboutissement en automne 2010 par la réalisation des chemins d'accès définitifs aux différents puits.

Effectués par le consortium d'entreprises Grisoni-JPF, les travaux ont respecté à la lettre les prescriptions émises par le bureau Geosud, Gruyère Energie et le Service de l'environnement, garantissant ainsi la préservation de la nappe phréatique.



Chemin d'accès aux puits

Liaison Bouleyres-Dally

La liaison entre la STAP de Bouleyres et le réservoir du Dally a été terminée en juillet 2010.

Profitant de la construction du dernier tronçon de la route de la Ronclina, une conduite de 200 mètres en fonte Von Roll/Ecopur 500 mm a été posée en remplacement de celle installée de manière provisoire dans le cadre du chantier de la H189.



Pose de conduite 500 mm

Conduite sous la Trême

En 2010, l'ancienne conduite de 300 mm traversant la Trême au lieu-dit Impasse de la Halte a présenté des signes de fatigue, notamment par des fuites ayant nécessité des réparations immédiates.

Une étude a été effectuée afin de procéder à son remplacement par une conduite de 500 mm dans le courant de l'année 2011.

Réseau Ville de Bulle

Réalizations 2010

De nombreuses conduites ont été remplacées durant l'année en parallèle aux travaux d'avancement du chauffage à distance et de pose des infrastructures d'eaux claires et usées.

Ce renouvellement du réseau s'est également concrétisé par la mise en place de nouvelles conduites destinées à répondre aux besoins liés au développement de la Commune de Bulle.

La deuxième étape de la ceinture Nord a ainsi été réalisée par la pose de 960 mètres de conduites en fonte Armaturen avec revêtement intérieur en ciment et extérieur en PE. Cet ouvrage permettra une alimentation améliorée de toute la zone industrielle Battentin et Planchy.

Le tableau « Infrastructure du réseau eau » ci-après recense les différents travaux réalisés en 2010.

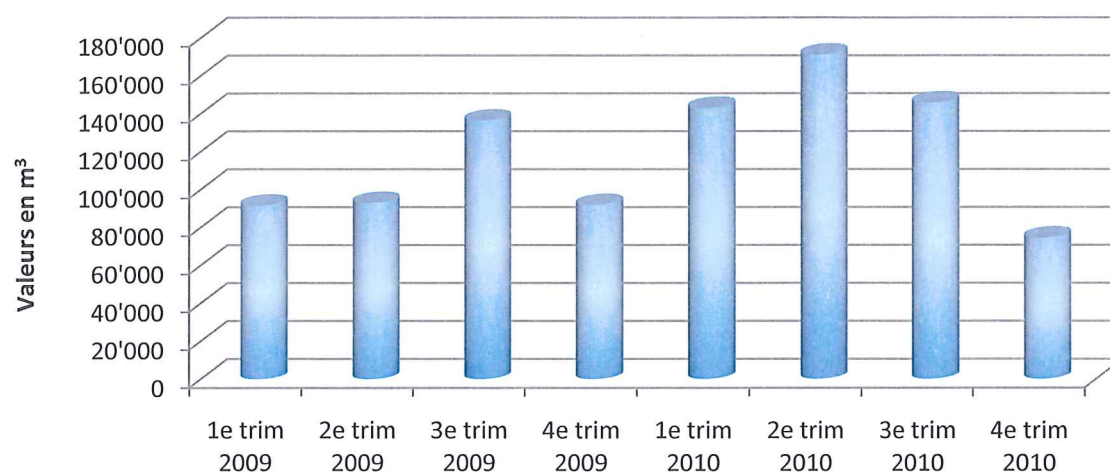
Consommation

La consommation de la clientèle du réseau d'eau de Bulle est demeurée stable en 2010. Toutefois, la surveillance du rapport achat/vente a révélé la présence de nouvelles fuites conséquentes sur les conduites. Un constat identique avait déjà eu lieu dans le courant du 3^{ème} trimestre de l'année 2009 et avait amené à la réalisation d'une campagne de recherches de fuites efficace.

Deux démarches similaires ont dès lors été effectuées consécutivement en 2010 avec succès puisque les pertes du 4^{ème} trimestre 2010 ont été inférieures à celles de la même période de l'année précédente.

Face à ce constat réjouissant, la logique de recherche de fuites sera reconduite afin de parvenir à maintenir, voire à baisser le niveau des pertes constatées.

Evolution des pertes d'eau et du non compté (2009-2010)



Infrastructures du réseau eau

Le tableau ci-après expose l'état d'extension et de rénovation du réseau d'eau de la Commune de Bulle et d'EauSud SA en 2010.

Evolution des conduites (extension et rénovation)			
Nombre d'introductions sur le réseau au 31.12.2010		2'961	
Introductions réalisées en 2010		68	
Nouvelles conduites d'introduction		235 m.	
Nouvelles conduites de distribution		2'793 m.	
Nouvelles conduites de transport		1'309 m.	
Chantiers 2010	Diamètres (mm)	longueurs (m)	remarques
Chemin des Crêts	Fte 150	725	
Ronclina – Route des Granges	Fte 150	150	
Rue du Château-d'En-Bas	Fte 150	433	
Route de Riaz	Fte 250	376	
Route de Riaz – H189 (accès A12)	Fte 300	960	
Les Crêts – Mosseires	Fte 500	146	
Ronclina – Route des Granges	Fte 500	203	Propriété d'EauSud SA
Route de l'Europe	PE 160	363	
Route de la Léchère	PE 160	253	
Ronclina – Route des Granges	PE 160	205	
Chemin des Prairies	PE 180	135	
Divers		153	

1. Les expositions et l'accueil du public au musée

MARCEL IMSAND : PAUL ET CLÉMENCE (Prolongée jusqu'au 28 février). Ces images prêtées par le Musée de l'Elysée ont été redécouvertes par un public romand ému.

A la recherche du Musée gruérien 1868-1978 (23 janvier au 31 octobre)

Les acteurs de l'histoire de l'institution : les précurseurs, les experts, Victor Tissot, Philippe Aebischer, Henri Naef et Henri Gremaud, sont présentés parmi les œuvres qu'ils ont fait entrer au musée. Le film « la dernière visite » de 1977 fait la transition vers l'exposition permanente 1978. Plusieurs visites guidées et conférences ont été animées par les auteurs du Cahier du Musée gruérien 2009 et par les conservateurs.

GASTLOSEN, Photographies d'Emmanuel Gavillet (20 mars au 29 août)

Le Fribourgeois Emmanuel Gavillet présente pour la première fois ses photographies argentiques à la chambre grand format, prises dans le massif des Gastlosen. Ses tirages monumentaux d'une parfaite netteté témoignent d'une technique aboutie. Au-delà de la représentation d'un paysage de montagne, ce travail photographie sur la matière, la neige, la glace et la roche va jusqu'à l'abstraction.

Accueil du public

Le musée a organisé 24 manifestations publiques, visites ou conférences. Des ateliers et moments de contes pour les enfants ont été mis sur pied par Nathalie Charrière et Virginie Forney. Les nouveaux retraités ont été invités à découvrir bibliothèque et musée, les habitants de langue portugaise et la population de Châtel-St-Denis ont été accueillis en collaboration avec les Amis du Musée.

La soirée « Réalités Suisses » sur le patois, organisée par Memoriav avec l'Association des patoisants, le 4 mars à l'Hôtel de Ville de Bulle, a connu un très grand succès. La présentation d'archives audiovisuelles a été pilotée par Serge Rossier (Patrimoine sonore fribourgeois). La RTS en a édité un DVD.

Sous le slogan « Bénichon tradition vivante », les Amis du Musée ont mis sur pied des ateliers, des visites, un marché et une soirée débat. Le musée a contribué à cette action qui a intéressé les médias.

Clôture de l'exposition permanente

En prévision de sa fermeture, une documentation complète illustrée a été établie sur l'exposition 1978-2010. Financé par les AMG, un film a été tourné par Mathieu Brülhart, il met en images le parcours complet conçu et commenté par Denis Buchs. Le 31 octobre 2010, la fête de finissage a été animée par le Quatuor des Gueux. En novembre et décembre, les collections ont été répertoriées et déplacées dans les réserves du musée. Les objets en prêt ont été restitués.

Fréquentation : 16000 visiteurs de janvier au 31 octobre. Les visites au sous-sol ont été moins nombreuses (12214 en 2010, 13400 en 2009, 15045 en 2008). Il n'y a pas eu d'exposition au rez.

2. Collections et travail scientifique au musée

Acquisitions

Les collections se sont enrichies par 72 lots de dons, notamment des objets du XX^e siècle relatifs à la modernisation de l'agriculture et l'industrie, une cloche avec un collier en cuir brodé dédiés au musée, des tableaux, des objets religieux et des photographies. Les photographies d'Alphonse Derungs ont été offertes au musée, 466 images représentatives ont été numérisées et documentées. M. Alain Glauser a fait don de sa collection de peintures naïves.

Achats : une poya, les tirages photographiques de l'exposition Gavillet, des objets de Montbarry, un rare seillon marqueté du XVIII^e, des documents. La photographie, d'un taureau de la race fribourgeoise présenté à l'exposition agricole universelle de Paris (1856) - image signée Adrien Tournachon de l'atelier Nadar -, a été achetée par la Société des Amis du Musée gruérien qui l'a offerte au musée.

Des prêts ont été consentis pour des expositions à Château d'Oex (MVPE, Hauswirth), Fribourg (MAHF, Chasse) à Neuchâtel, (MEN, Helvetia Park), Martigny (Mediathèque Valais, Glaciers), Les Cerlätze (Centre nature, jeux interactifs Touche du bois), Vevey (Confrérie des Vignerons, les Armaillis dans l'arène).

Photographies

Plus de 500 photographies ont été recherchées pour différents projets externes et internes au musée. 174 photographies ont été vendues pour un montant de CHF 2'512.--. 21 photographies ont été remises en échange de contreparties pour diverses publications.

Inventaire

Le programme d'inventaire informatisé (crédit d'investissement) a été poursuivi. Ainsi, 2160 fiches d'inventaire informatique ont été créées en 2010 :

958 pour les vêtements et photographies parues dans les Cahiers 2009

740 tableaux, photographies, cartes et plans, ex-libris, images religieuses, statues ont été inventoriées par Denis Buchs, 146 fiches photographies et tableaux ont été créées par des civilistes, 130 par le conservateur (objets des industries locales et photographies) et 91 par la conservatrice (ustensiles, objets religieux, divers), 95 par divers collaborateurs.

Ce programme d'inventaire a reçu une subvention de la Protection des biens culturels.

1668 fiches informatiques existantes ont été complétées et validées (cotes IG – MG – T – E – B) dont 500 revues par le conservateur chargé de mission. 1517 photographies ont été réalisées et liées à la base de données d'inventaire. Le chargé de mission a entrepris un tri des photographies existantes utiles à l'inventaire.

500 négatifs photographiques ont été scannés et inventoriés.

La documentation audiovisuelle sur cassettes, cd et dvd a été inventoriée.

Les objets provenant de Notre-Dame de Compassion et de la Paroisse de Bulle ont été stockés en sécurité et une liste précise en a été établie.

Tous les objets de l'ancienne exposition permanente ont été contrôlés, leur localisation dans les dépôts a été intégrée à la base de données. Un nettoyage complet et reconditionnement des collections dans l'abri des biens culturels a été entrepris par Virginie Buchs, restauratrice stagiaire.

Conservation

Les collections photographiques ont été déplacées au sous-sol afin de bénéficier de conditions climatiques adéquates. Les négatifs altérés ont été prélevés et mis en frigo. Les estampes, les photographies et les cartes postales non inventoriées ont été reconditionnées.

La grande réserve a été munie d'étagères et entièrement réorganisée afin de faire place aux objets de l'exposition. Le dépôt extérieur a été aménagé pour les grandes pièces. Les reconstitutions d'intérieur et la chambre peinte de Montévraz ont été inventoriées, fixées et documentées.

Archives communales

Denis Buchs a préparé les locaux, engagé le personnel et organisé le nettoyage par des restauratrices spécialisées et le conditionnement d'un premier lot d'archives du XVI^e au XX^e siècle : ce travail a duré 8 semaines.

Recherches et conférences

Christophe Mauron a présidé la Commission des Cahiers du Musée gruérien (AMG) qui prépare le numéro 2011 consacré aux femmes.

Denis Buchs a effectué des recherches sur l'histoire de Bulle : l'Hôtel Moderne, le Jardin anglais et les débuts du cinéma. Il a donné des conférences au salon FAMA et à Paris (Dominique Gex), il a guidé les AMG pour la visite de Châtel-Saint-Denis. Il a collaboré avec le musée de Saanen pour le livre « Anciennes sonnailles & cloches du Gessenay ».

Isabelle Raboud a écrit une contribution pour les Annales Fribourgeoises 2010, donné des conférences au Salon Bois (le bois au quotidien) au MAHF (la chasse, rituel saisonnier), pour l'AMS (un musée de proximité).

Le Musée gruérien a été chargé par l'Etat de Fribourg d'établir la liste des traditions vivantes du canton, dans le cadre de l'Inventaire du patrimoine immatériel (Unesco). Isabelle Raboud a piloté les recherches effectuées sur le terrain par Samuel Sandoz, coordonné le groupe d'experts et participé aux séances des responsables cantonaux de cet inventaire. Une liste cantonale a été établie et dix-huit pratiques culturelles ont été décrites et annoncées pour la liste suisse.

3. Nouvelle exposition permanente

Les conservateurs Christophe Mauron et Isabelle Raboud ont cultivé les contacts avec les cinquante auteurs du catalogue, ils leur ont fourni des documentations et obtenu des données de leur part. La table des matières de la publication a été fixée.

Des contacts ont été pris avec des spécialistes et connaisseurs des armes, de la statuaire, des textiles, des industries et transports. Des contacts ont été pris pour obtenir des documents audiovisuels.

En collaboration avec Christophe Moinat, scénographe du groupe mandaté spmg, le plan de l'exposition a été élaboré en 3 dimensions. Ce parcours a été présenté aux collaborateurs et aux conseillers scientifiques au début juillet. Sur cette base, spmg a établi un devis précis de l'ensemble. Des ajustements ont été faits pour rester dans l'enveloppe budgétaire prévue.

Durant l'automne, ce plan a été retravaillé pour aboutir aux plans d'exécution et à la mise en soumission.

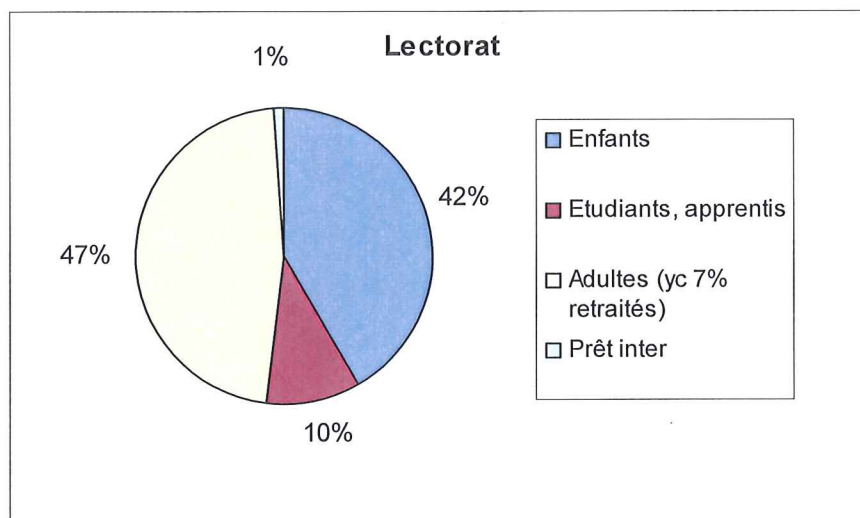
Le comité de pilotage a tenu 6 séances plénières, des représentants ont en outre assisté au choix des coloris de vitres et à l'implantation de la signalétique extérieure.

Le **budget du projet**, scénographie et bâtiment s'élève à CHF 2'897'000.--. L'augmentation a été possible par l'obtention de participations supplémentaires extérieures à la ville de Bulle. Les travaux adjugés ont respecté le cadre budgétaire fixé. Des demandes de financement ont été déposées auprès d'instances et fondations fédérales, pour une étape complémentaire devisée à CHF 250'000.--.

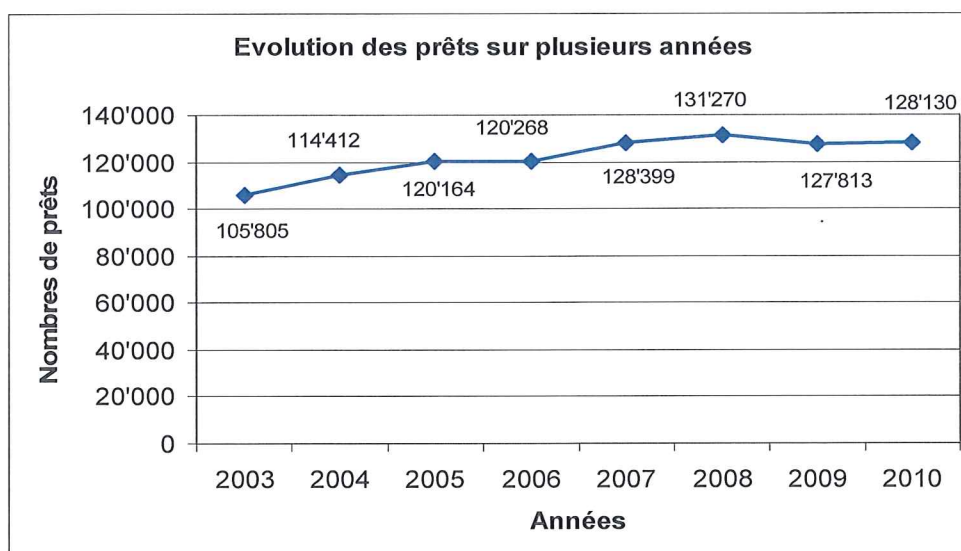
4. La bibliothèque et les lecteurs

Les usagers de la bibliothèque

En 2010, le nombre de lecteurs actifs s'élève à 3724 (3716 en 2009); les lecteurs actifs sont les lecteurs qui ont emprunté un ou plusieurs documents durant l'année écoulée. Ce chiffre est stable malgré une forte augmentation des élèves de Bulle-Morlon, augmentation compensée par une diminution presque équivalente des enfants de Bulle en âge pré-scolaire.



Accueil et prêt. Le total des prêts et prolongations s'élève à 128130, (127813 en 2009, stable). La bibliothèque a probablement atteint ses limites en rapport avec le nombre d'heures d'ouverture. Les prêts augmenteront assurément avec l'agrandissement de l'école primaire et l'introduction de la deuxième année enfantine. Les enseignants de l'école enfantine sont très demandeurs d'animations et de malettes thématiques.



Pour des raisons de sécurité et de conservation, certains documents sont exclus du prêt. Cette mesure concerne les journaux reliés, ainsi que la plupart des ouvrages faisant partie du fonds grüerien. Le nombre de volumes prêtés en salle de lecture est stable, avec 658 documents.

Dans le cadre du prêt entre bibliothèques, nous avons commandé 247 (187 en 2009) ouvrages pour nos lecteurs, et nous avons répondu à 208 (188 en 2009) demandes.

Les collections de livres en langues étrangères fournies par Bibliomedia sont changées tous les semestres.

Nos lecteurs disposent ainsi d'un choix annuel de 1560 romans et documentaires en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, turc, albanais. Un choix en langues étrangères est également proposé aux enfants; ce choix sera amélioré en 2011 avec le changement de fournisseur.

Bibliothèque scolaire

L'année scolaire 2010-2011 a débuté par une séance obligatoire à la bibliothèque pour tous les enseignants du cercle scolaire. Lors de cette séance, la commission bibliothèque scolaire a présenté les animations existantes (jeu de l'escargot, jeu de l'échelle, chasse au trésor, etc.), les services offerts par la bibliothèque (mallettes thématiques, rallyes-lecture, possibilité de venir faire une animation en dehors des heures d'ouverture, etc.) ainsi que les animations en préparation (Tour du monde en 80 livres pour les 4-5-6P, voyage-lecture pour les 1-2P, rallye-lecture pour les classes enfantines). A l'issue de cette séance, les enseignants ont reçu un carnet englobant toutes les animations et services de la bibliothèque. Cette séance a rencontré un écho très positif et suscité l'enthousiasme d'une majorité d'enseignants.

Durant l'année, les bibliothécaires, avec l'aide de Nathalie Charrière, ont effectué 29 (21 en 2009) visites de la bibliothèque pour des classes du cercle primaire Bulle-Morlon. Les visites de classes permettent aux élèves et aux enseignants de se familiariser avec la bibliothèque scolaire, de découvrir les outils de recherche mis à disposition et d'apprendre à exploiter au mieux les ressources documentaires. La chasse au trésor a également passionné les élèves de 13 classes de 4, 5 et 6P.

Les bibliothécaires ont préparé 28 mallettes thématiques (livres sélectionnés selon différents critères d'après un sujet donné par l'enseignant) durant l'année 2010 (24 en 2009).

Trois nouveaux rallyes-lecture ont été mis en circulation en 2010. Les enseignants nous ont fait part de leur souhait concernant un rallye-lecture pour les 1P. Les rallyes ont été prêtés 30 fois entre janvier et décembre 2010 (22 fois en 2009).

Animations

Le 28 janvier, les nouveaux retraités domiciliés à Bulle étaient invités. Une quinzaine de personnes sont venues à cette soirée et en ont profité pour s'inscrire à la bibliothèque et recevoir, gratuitement la première année, l'abonnement à la bibliothèque.

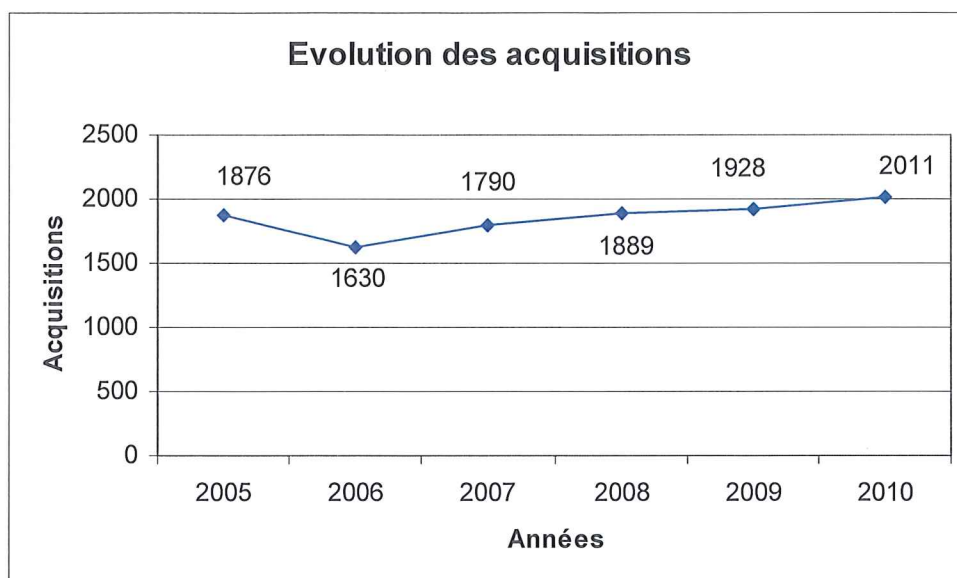
Le vendredi 12 novembre 2010, la bibliothèque a participé à la nuit du conte sur le thème «Dans la forêt des histoires». Nathalie Charrière, Evelyne Delacombaz et Sophie Dujardin ont ravi les oreilles des auditeurs. La soirée s'est terminée avec une collation.

Durant les vacances scolaires, un mercredi après-midi est dorénavant dévolu aux contes, suivis d'un goûter. Les enfants y viennent volontiers et un jeune public friand de contes a été fidélisé. Durant les grandes vacances d'été, l'après-midi de contes s'est déroulé en plein air.

Présentation de romans pour les enfants de 9 à 12 ans; Nathalie Charrière a ainsi présenté 14 romans le vendredi après-midi durant les mois de novembre et décembre (ONLIKOI ?). Une dizaine d'enfants sont venus régulièrement voir ces présentations et sont repartis avec les livres ainsi découverts. L'horaire de l'animation (15h30) convenait aux enfants de la Condémine, mais pas aux enfants venant d'autres établissements scolaires. Cette animation sera améliorée pour 2011.

5. Les fonds de la bibliothèque

En 2010, nous avons acheté 2011 documents (1928 en 2009), essentiellement des nouveautés. En fin d'année, nous avons acheté un nombre assez important de bandes dessinées pour le secteur jeunesse, afin de remplacer celles qui étaient en très mauvais état.



La Bibliothèque de Bulle a créé 1267 notices (1521 en 2009) et a raccroché 1669 exemplaires (1888 en 2009) dans le catalogue informatisé Virtua. En 2010, la bibliothèque comptabilisait 29622 documents en libre-accès (28342 en 2009), 18'895 en magasins (18129 en 2009) et 285 dans les bureaux (282 en 2009).

Une opération de **désherbage** a été entreprise au secteur adultes (romans et bandes dessinées, une partie des documentaires) ainsi qu'au secteur jeunesse (romans, bandes dessinées, albums). Ainsi, nous avons dés herbé 789 livres au secteur adultes et 527 livres au secteur jeunesse. Les livres en mauvais état qui ont beaucoup de succès ont été remplacés. Cette opération est nécessaire pour maintenir l'attractivité de nos fonds auprès des lecteurs.

Le stock de livres qui ne font pas partie des fonds a été trié et évalué. Il s'agit de doublets et de restes de brocantes antérieures. Le produit des ventes de ces ouvrages par les AMG a été mis en réserve pour le catalogage des collections anciennes.

6. Personnel de la bibliothèque et du musée

A la fin de l'année 2010, Cécile Mechti, bibliothécaire à 42%, a quitté l'institution après sept années de bons et loyaux services. Elle est remplacée par Elodie Andrey, titulaire d'un CFC d'agente en information documentaire, qui a rejoint l'équipe de la bibliothèque dès le 1er janvier 2011 à 50% (prêt et catalogage et accueil du musée).

Grâce au partenariat qui lie la Bibliothèque de Bulle à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, une apprentie agente en information documentaire (AID), Jeanne Deillon, a effectué sa première année d'apprentissage du 1^{er} août 2009 au 31 juillet 2010. A partir du 1^{er} août 2010, Valentin Jordil a commencé sa première année d'apprentissage AID à Bulle.

Nathalie Charrière a poursuivi son mandat pour les animations pour enfants à la bibliothèque et au musée.

Mélanie Martins a terminé son stage et obtenu sa maturité. Elle a encore travaillé jusqu'à mi-septembre comme assistante pour les inventaires et pour le projet Bénichon.

Gillian Simpson a poursuivi son mandat pour l'inventaire des collections. Gérard Caille, Louis Pasquier et Norbert Schouwey ont participé aux travaux de démontage et réorganisation des stocks. Trois civilistes ont été engagés durant l'année : Yannick Prince et Yvan Fournier pour l'inventaire, Arnaud Clément pour le suivi de l'inventaire lors du déménagement. Depuis le 2 novembre, Virginie Buchs, restauratrice d'art diplômée, a travaillé dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire. Elle a reconditionné des collections et participé aux travaux de conservation de la chambre peinte.

Formation et réseaux professionnels

La majorité du personnel de la bibliothèque a suivi un ou plusieurs cours de formation continue durant l'année 2010. L'animation *Onlikoi ?* découle ainsi du cours « Promouvoir les romans auprès des juniors », l'animation *Né pour lire* débute en janvier 2011 et le voyage lecture *Croquelivres* est en cours de réalisation pour la rentrée scolaire 2011-2012. Ces cours permettent des échanges et des améliorations dans le fonctionnement de la bibliothèque. Deux collaboratrices ont suivi des cours d'informatique.

En collaboration avec les bibliothèques formatrices du canton, la Bibliothèque de Bulle a accueilli cinq jeunes, l'espace d'une journée, afin de leur présenter les multiples facettes du métier de bibliothécaire ainsi que les différentes possibilités de formation (CFC, HEG).

Christophe Mauron et Isabelle Raboud ont entretenu des contacts au sein de l'Association suisse des musées, de Memoriav ainsi qu'avec de nombreux autres musées.

7. Infrastructures

Bâtiment

Le chantier de rénovation a débuté en août coordonné par le bureau O. Charrière architectes. Les façades en béton ont été assainies. La réfection complète de l'étanchéité de la toiture enterrée (partie devant l'entrée) a révélé un grand nombre de trous. Une étanchéité et une meilleure isolation ont été posées. Sur les parties non rénovées côté château des dégradations de l'étanchéité souterraine, dues à des piquets de clôtures temporaires, ont dû être réparées localement. Le remplacement des fenêtres et de leurs cadres métalliques a été mené à bien.

Les défauts de l'installation de climatisation ont trouvé une solution, l'installation a été modifiée dans la nouvelle réserve et le pilotage informatisé remis à niveau.

Les cheminements de secours se sont avérés un problème important et nécessiteront de nombreuses adaptations à réaliser en 2011.

Locaux d'exposition

Le personnel du musée a procédé au démontage des infrastructures de l'exposition permanente. L'équipe, sous la responsabilité de Philippe Berchier, a été renforcée durant une semaine par 7 hommes de la Protection civile. Le plafond et l'éclairage hors d'usage ont été éliminés, les autres éléments, socles, vitrines et tapis ont été récupérés ou donnés. Le grand bloc de pierre intransportable a été cassé et enlevé.

L'activité de l'institution n'a pas été interrompue malgré les nuisances pour les usagers de la bibliothèque et le personnel.

Informatique

En février 2010, toute l'institution a quitté le réseau cantonal et elle dispose désormais de son propre réseau. Après les réglages nécessaires du début, le réseau fonctionne de manière sûre et satisfaisante.

8. Promotion, communication

L'institution a publié des communiqués et des dossiers sur ses manifestations et répondu régulièrement aux sollicitations des médias (Presse régionale, Radio et TV, magazines). Un épisode de la série *Trésors de Musées* a été consacré aux daguerréotypes de Girault de Prangey présentés par Christophe Mauron (Pointprod, TSR 28 juin 2010).

Le site www.musee-gruerien.ch tenu à jour par Christophe Mauron a reçu 85'000 visiteurs en 2010 (stable). Le musée a également ouvert une page Facebook et contribué à www.notrehistoire.ch et tenu à jour les bases de données culturelles. Bulle a quitté le réseau Léman sans frontières.

Une circulaire électronique est diffusée une fois par mois à 900 inscrits. Les listes d'adresses gérées par Sylvianne Servadio permettent d'informer le public et les médias. Les conservateurs participent aux travaux de l'association Musées en Gruyère (secrétariat et webmaster) dont le site www.musees-en-gruyere.ch a reçu 70'000 visites.

9. La Commission du Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle

La Commission présidée par Raoul Girard a siégé à quatre reprises. La Commission est représentée par plusieurs de ses membres au comité de pilotage, pour l'exposition permanente. Elle a également travaillé sur la bibliothèque : ses heures d'ouverture, collections patrimoniales, offre scolaire. Elle a revu les règlements du musée (usage des locaux, vente de photographies, charte des expositions, collections).

10. Partenaires

La Société des Amis du Musée gruérien apporte un soutien particulièrement important. Isabelle Raboud et Christophe Mauron ont participé aux séances du Comité et aux travaux des commissions Sponsoring, Cahiers du Musée, Acquisitions et Bénichon. Les conservateurs et les bibliothécaires écrivent pour *l'Ami du Musée* qui paraît 4 fois l'an à 3000 exemplaires.

Les AMG œuvrent bénévolement pour les réceptions, les envois en nombre, l'organisation de visites culturelles et les sorties jeunesse. Le programme *Bénichon tradition vivante 2010* a suscité un intérêt du public et des médias, il a été soutenu par Produits du terroir fribourgeois et La Gruyère.

Sponsoring. La commission sponsoring a poursuivi ses actions en faveur de l'exposition permanente auprès des donateurs (tabourets) et conclu des partenariats avec des sponsors principaux. Les Amis du Musée apportent ainsi aux projets le soutien de leurs partenaires pour le programme annuel : la BCF et Frigaz.

La **Loterie romande** fait un don de 200'000.- aux AMG pour la nouvelle exposition permanente. Elle fait un don aux bibliothèques publiques qui s'élève, pour Bulle, à Fr. 5'000.-.

11. Remerciements

Le Musée gruérien remercie les autorités, les membres des commissions, les membres de la commission bibliothèque scolaire et les partenaires ainsi que les Amis du Musée pour leur soutien. Il exprime sa gratitude à toutes les personnes qui ont fait des dons et offert de leur temps à l'institution. L'engagement de tous ses collaborateurs au service du public et pour la conservation d'un patrimoine régional significatif garantit le rayonnement du Musée gruérien et de la Bibliothèque de Bulle.

* * * * *

Bulle, le 8 avril 2011

Le Conseil communal